

ATOUT RISK MANAGER

LA REVUE
DES PROFESSIONNELS
DU RISQUE
ET DE L'ASSURANCE

Portrait

Frédéric de Serpos, directeur des assurances et de la gestion des risques groupe de Casino

— P. 06



Métier risk manager

Réseau international : la feuille de route de Franck Baron à l'Ifrima
Le rendez-vous des assurtechs

— P. 52

Actualités de l'Amrae

15^e Panorama des SIGR : édition 2023

Inauguration des antennes des Hauts-de-France et de Bretagne

— P. 64



L'Amrae et les risk managers
**face au défi
climatique**

— P. 17



**POUR ACCOMPAGNER
LE DÉVELOPPEMENT
DES ENTREPRISES, VOUS
POUVEZ COMPTER SUR MMA**

ROBUSTESSE. Deuxième assureur du marché des professionnels et entreprises en France, notre appartenance au groupe Covéa nous confère une des meilleures solidités financières du marché.

PROXIMITÉ. À l'heure où de nombreux acteurs du monde de l'assurance centralisent leurs ressources, nous nous distinguons par notre maillage territorial en France et notre présence dans 150 pays à l'international pour accompagner les entreprises dans la gestion de leurs risques.

CONFIANCE. Face à la complexité croissante des risques d'entreprise, nos équipes agissent en partenaires d'affaires. Elles tissent au quotidien une relation forte avec les courtiers et risk managers dans un esprit de responsabilité.

L'HUMAIN AU CŒUR
DE TOUTES NOS ENTREPRISES
COURTAGE.MMA



ENTREPRISE

OLIVER WILD
FRANÇOIS BEAUME
BRIGITTE BOUQUOT
ANNE PIOT D'ABZAC
ALAIN RONOT
BENOÎT VRAIE

Le comité exécutif
de l'Amrae

OFI
W

Parier sur l'intelligence collective

L'actualité dramatique, dans plusieurs parties du monde comme sur le sol français, l'escalade de la violence, incessante, sidérante, révoltante, force à la gravité, à la sobriété.

L'Amrae reste concentrée sur sa mission de porter la voix de la saine gestion des risques, en période de crise comme dans les temps plus calmes. Elle demeure consciente néanmoins de la porosité entre le monde de l'entreprise et celui de la société civile.

Les entreprises doivent continuer de croître malgré les crises multiples, mais ce de façon responsable, à l'égard de leur écosystème, à l'égard de la société, à l'égard de l'environnement.

Pour cela, elles doivent être lucides. Et elles le sont grâce à une juste analyse des risques et opportunités qui se présentent à elles, appréciés en tenant compte de cette responsabilité étendue.

Face aux drames humains, la nécessaire compassion, en premier lieu.

Face au sujet du climat, pas de catastrophisme tétanisant ou de culpabilisation stérile, mais de la clairvoyance et le pari de l'intelligence collective axée sur la recherche de solutions, comme nous le voyons dans le dossier qui lui est consacré dans ce numéro d'*Atout Risk Manager*.

Intelligence collective également sollicitée grâce au développement des antennes régionales de notre Association.

Puissent la responsabilité, l'intelligence, la compassion et le sens du bien commun guider l'évolution de la situation actuelle.



XL Insurance

From payer ...to partner

Plus qu'un assureur, nous sommes votre partenaire de confiance qui vous accompagne pour gérer les risques les plus complexes, les risques liés au changement climatique et renforcer la résilience de vos opérations, à tout moment et partout où vous aurez besoin de nous.

Know You Can

axaxl.com/fr

AXA XL est une division du Groupe AXA qui commercialise des produits et des services à travers trois pôles : AXA XL Insurance, AXA XL Reinsurance et AXA XL Risk Consulting. AXA, les logos AXA et XL sont des marques déposées d'AXA SA ou de ses filiales, AXA SA ou ses filiales. © 2023

- 03 EDITO
- 06 PORTRAIT
Frédéric de Serpos, directeur
des assurances et de la gestion
des risques groupe de Casino
- 13 ACTEURS EN VUE
Quentin Guérineau, Clément Denis,
Benoît Vraie, *ESG Risk Review*



-P. 17

DOSSIER : L'AMRAE ET LES RISK MANAGERS FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

- 18 Risque climatique : comment les risk
managers parent à l'urgence ?
- 24 Les feux de forêt, un péril qui
ne doit plus être ignoré
- 27 Le stress hydrique, un risque
méconnu et pourtant déjà prégnant
- 30 La prise en compte des données
géoclimatiques : un passage obligé
mais complexe
- 35 Assurer la transition, la responsabilité
des assureurs en question
- 43 Les alternatives à l'assurance
du risque climat : des solutions
complémentaires
- 46 Comment garantir la pérennité
du régime Cat'Nat' ?
- 50 Gouvernance du risque climatique,
l'instabilité fait encore loi



-P. 52

MÉTIER RISK MANAGER

- 52 Réseau international : la feuille
de route de Franck Baron à l'Ifrima
- 55 Le rendez-vous des Assurtechs

-P. 60

BULLETIN D'ABONNEMENT



-P. 61

À L'AFFICHE

- 61 Agenda
- 62 Revue de presse



-P. 64

ACTUALITÉS DE L'AMRAE

- 64 15^e Panorama des SIGR :
édition 2023
- 66 Inauguration des antennes des
Hauts-de-France et de Bretagne

ATOUT RISK MANAGER est une revue de l'Amrae

36, boulevard de Sébastopol - 75004 Paris - Tél. : 01 42 89 33 16 - atoutriskmanager@amrae.fr **Directeur de la publication** : Oliver Wild. **Directeur de la rédaction** : Hubert de L'Estoire. **Rédacteur en chef** : Olivier Coppermann (SEITOSEI.ACTIFIN). **Comité éditorial** : François Beaume, Brigitte Bouquot, Hélène Dubillot, Hubert de L'Estoire, Max Giunelli, Isabelle Gout, Frédéric-Jean Hoguet, Anne Piot d'Abzac. **Conception et coordination éditoriale, secrétariat de rédaction** : SEITOSEI. **Ont contribué à ce numéro** : Journalistes : Nathalie Arensonas, Séverine Charon, Charlotte Cousin, Marguerite Robelin, Charles de Toirac. **Direction artistique et mise en page** : Stéphane Paulin. **Crédits photos** : DR, iStockphoto, JP Moulet, Charles de Toirac. **Relations presse de l'Amrae** : amrae-presse@seitosei.com, 06 07 25 04 48. **Régie publicitaire** : FFE - 15, rue des Sablons - 75116 Paris - www.ffe.fr. **Directeur de la publicité** : Patrick Sarfati. **Chef de publicité** : Caroline Martin - Tél. : 01 40 09 66 18 - caroline.martin@ffe.fr. **Responsable technique** : Sophie Rigal - Tél. : 01 53 36 37 85 - sophie.rigal@ffe.fr. **Dépôt légal** : novembre 2023, ISSN 2551-0703. Toute reproduction, même partielle, des textes publiés dans la revue ATOUT RISK MANAGER est interdite pour tous les pays, sans autorisation écrite préalable du directeur de publication. Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC) - 20, rue des Grands-Augustins - 75006 Paris - Tél. : 01 44 07 47 70 - Fax : 01 46 34 67 19. Cette publication peut être utilisée dans le cadre de la formation permanente. L'éditeur s'autorise à refuser toute insertion qui semblerait contraire aux intérêts moraux ou matériels de la publication. Sauf accords spéciaux, les manuscrits, textes et photos envoyés à la rédaction ne sont pas restitués. La citation de marque, nom de firme, etc. est faite sans but publicitaire et ne signifie en aucun cas que les procédés sont tombés dans le domaine public.

Par **Nathalie Arensonas**

Le risque, il en connaît un rayon !

Frédéric de Serpos, directeur des assurances et de la gestion des risques groupe de Casino

BIO EXPRESS

1995 : master 2 finance, université Aix-Marseille

1995-1996 : service militaire en coopération « CSNA » à l'ambassade de France en Côte d'Ivoire

1997-1999 : directeur des ventes en Afrique pour le papetier finlandais Ahlstrom

1999-2000 : auditeur interne chez Air Liquide

2000-2007 : directeur adjoint, expert conseil et gestion de crise (AZF) chez Equad

2007-2014 : corporate risk manager chez Bureau Veritas
Depuis mars 2014 : directeur des assurances et de la gestion des risques groupe de Casino



« Aujourd'hui, mon risk management ne perd jamais de vue qu'il faut **trouver des solutions de la façon la plus constructive possible.** »

Le risk management orienté business est le nouveau Graal de la profession. Frédéric de Serpos était un homme d'affaires avant de devenir risk manager. Depuis neuf ans dans le groupe Casino, celui qui a fait ses armes en Afrique puis chez Bureau Veritas traverse les difficultés actuelles du groupe de grande distribution avec une certaine discrétion, les questions de structuration financière de Casino étant gérées à d'autres échelons.

Issu d'une famille d'origine vénitienne implantée au Maroc, Frédéric de Serpos est né à Casablanca il y a cinquante-trois

ans. Arrivé en France en 1974, il fait ses études à Aix-en-Provence et reste très attaché à la Provence de son enfance. Il voulait être trader (opérateur de marché) : « *Nous étions dans les années 1990, à l'époque les personnages à la Gordon Gekko* faisaient rêver...* » ; il suivra donc un master 2 en finance. Parti effectuer sa coopération à l'ambassade de France en Côte d'Ivoire, il démarre sa carrière professionnelle en Afrique, pour le papetier finlandais Ahlstrom, et devient patron de la zone Afrique à 26 ans.

Ses clients ? Bolloré, Castel – le géant de la bière sur le continent africain –, les imprimeurs. Il écoule 100 tonnes de papier

* Personnage principal du film Wall Street interprété par Michael Douglas.



MONOPRIX

NATURALIA

franprix



Cdiscount

octopia

relevanc





« Le risk management est un débat très ouvert chez Casino entre les différentes directions du Groupe. **C'est le fruit d'une intelligence collective, très orientée client.** »

par mois, se frotte à l'industrie lourde, au négoce et à la logistique internationale. « Cela m'a appris ce que c'est que d'être commerçant. Aujourd'hui, mon risk management ne perd jamais de vue que, in fine, il faut trouver une solution, signer ce contrat, de la façon la plus constructive possible », dit-il vingt-sept ans plus tard.

De retour en France, il rejoint l'audit interne d'Air Liquide, avant de devenir expert financier en responsabilité civile au cabinet Equad, pour le compte de compagnies

d'assurances. Il est en poste lorsque survient l'explosion d'AZF, filiale de Total, à Toulouse, le 21 septembre 2001. Equad est missionné comme expert du pétrolier et de ses assureurs pour prendre en main l'indemnisation des conséquences de la catastrophe. Frédéric de Serpos dirige alors, depuis la Ville rose, le département dédié aux entreprises et professions libérales. « Il a fallu tout inventer, c'était la première fois que l'on avait un sinistre de responsabilité de cette ampleur en milieu urbain, avec une entreprise (Total) engagée à payer au titre de la présomption de responsabilité », raconte-t-il. Il monte une équipe de 150 personnes en à peine quatre mois, des experts par discipline (bâtiment, comptables et financiers, juristes), encadrés par des experts du monde de l'assurance qui, au global, instruiront, en contradictoire, plus de 5 000 dossiers de réclamations d'entreprises !

L'aventure AZF

Quelques semaines après l'accident, Philippe Douste-Blazy, alors maire de Toulouse, invite Frédéric de Serpos à expliquer, au nom d'Equad, en réunion publique comment les victimes seront indemnisées. « Je me suis retrouvé dans un amphithéâtre face aux administrés, aux représentants de la chambre de commerce, de l'industrie et des métiers. Nous étions moins d'un mois après l'événement. Le temps des décisions concrètes n'était pas encore arrivé, les compagnies d'assurance et Total venaient de s'organiser et commençaient à structurer leurs actions. Il était donc

CHIFFRES-CLÉS



Chiffre d'affaires consolidé 2022

33,6 Md€
Hausse de **4,4 %**

en données comparables,
tirée par l'Amérique latine
et les magasins de proximité
en France



12 389
magasins



208 254
collaborateurs
dans le monde

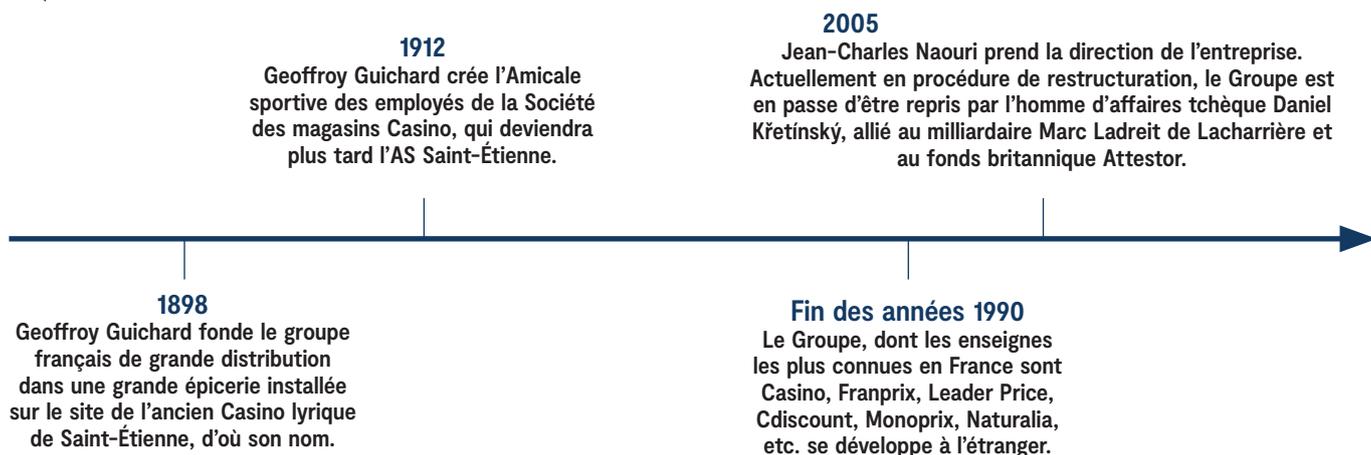


1^{er}
distributeur
en Colombie

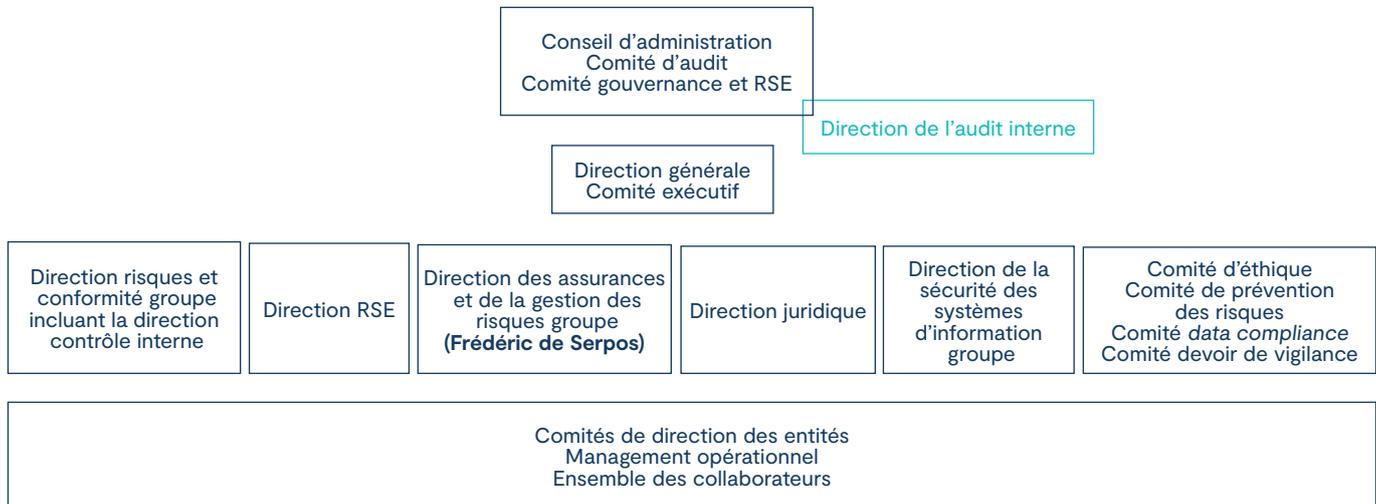


2^e
distributeur
au Brésil

CASINO EN DATES



ORGANIGRAMME



trop tôt pour avancer des chiffres. » En jeu, deux milliards d'euros. Des victimes et des outils de production pulvérisés par l'explosion. « *C'était la fosse aux lions ! Mais au final, l'ambiance a été plutôt clémente et les questions très pragmatiques* », se souvient Frédéric de Serpos, qui a basculé du monde des affaires à celui des assurances sans crier gare. « *C'était comme un MBA de gestion de sinistres, avec les entreprises, les administrés, les élus, les groupes de pression !* », compare-t-il avec le recul.

L'aventure AZF dure quatre ans, jusqu'à l'épuisement du sujet. Mais entre-temps, Frédéric de Serpos s'est fait les muscles.

« *Après avoir traité tant de sinistres, je pouvais passer à la partie évaluation concrète d'un risque.* » La suite, elle se joue presque naturellement chez Bureau Veritas (BV), le groupe international d'inspection, de test et de certification, qu'il rejoint en 2007, au moment où l'entreprise prépare son introduction en Bourse et s'ouvre à de nouveaux métiers. Il devient corporate risk manager (gestionnaire des risques d'entreprise), succédant à Jean-Michel Paris, qui avait créé la direction des risques chez BV trois ans plus tôt (lire *Atout Risk Manager* n° 27, hiver 2020), et précédant François Beaume, vice-président de l'Association. « *Je gère alors, dans un groupe en*



« C'est dans l'ADN du groupe Casino de **protéger l'intégrité des sites, des salariés et des clients.** »

Entrée du Monoprix des Champs-Élysées.
↓



© JP. Moulet

→
Casino Géant devient Casino#hyperFrais, avec comme objectif de proposer davantage de produits frais et locaux. Avec son baromètre de saisonnalité, Casino aide les consommateurs à privilégier les fruits et légumes de saison produits en France.



© JP Moullet

pleine croissance, un super compte de responsabilité civile qui touche à quasiment tous les secteurs d'activité – industrie, aéronautique, maritime, biens de consommation, etc. – dans 140 pays. En matière de risk management et d'assurance, c'était le top, avec toutes les contraintes de réglementation de tous ces pays. » Il travaille en réseau avec les directeurs qualité, risque, conformité, éthique des différents métiers de BV. Anime et structure les cartographies des

risques au niveau mondial, accompagné par un consultant externe (un ancien d'Aon et d'Arenge).

Pendant sept ans, il orchestre et diffuse la culture du risque au sein du Groupe, anime le réseau des risk managers dans l'ensemble des pays d'implantation et des divisions, fait la revue des contrats. « On avait mis en place un dispositif fluide pour avoir une note, même sur les petits contrats, et savoir ainsi s'ils devaient ou non remonter dans un comité d'engagement », détaille Frédéric de Serpos. « Dans une entreprise qui, elle-même, fait de la gestion de risque, la culture sur le sujet était forte, mais il subsistait la nécessité de poursuivre et développer les moyens du risk management et du juridique », ajoute le risk manager.

Franprix, l'une des marques phares du groupe Casino.



© JP Moullet



© JP Moullet

FRÉDÉRIC DE SERPOS ET L'AMRAE

Membre de l'Association depuis 2007, à sa prise de poste chez Bureau Veritas, il attendait d'avoir « plus d'expertise pour se proposer au poste d'administrateur ». C'est chose faite depuis juin 2023. Estimant son expérience sur le sujet singulier d'AZF (lire l'article ci-dessus), son expertise chez Bureau Veritas et depuis près de dix ans chez Casino, cette dimension Vie/RH encore rare chez les risk managers, il s'est senti prêt à les partager avec ses pairs. Ces derniers ne s'y sont pas trompés puisqu'ils l'ont élu dès sa première candidature.

Le consommateur est roi

En 2014, un chasseur de tête le contacte pour rejoindre Casino. Jeune père de famille, il ne voulait pas déménager femme et enfant à Saint-Étienne, ville d'origine du groupe de grande distribution créé par Geoffroy Guichard. Ce sera finalement Paris. Neuf ans après, c'est là que nous rencontrons le directeur des assurances et de la gestion des risques groupe de Casino. À son arrivée en 2014, la culture du risque n'est plus à construire, « c'est dans l'ADN du Groupe de protéger l'intégrité des sites, des salariés et des clients », note Frédéric de Serpos.

Le périmètre de sa fonction assurance se cantonnait à l'IARD (incendies, accidents et risques divers), dans une entreprise de plus en plus internationale. À ce moment-là, Casino est devenu à 100 % la maison



→ Octopia, basée à Bordeaux, est une solution complète de marketplace alliant une plateforme technologique, un catalogue de produits et de marques, un service d'exécution des commandes et une expertise métier pour un accompagnement de A à Z.

mère de Monoprix et un acteur majeur de la grande distribution en Amérique latine : numéro 1 en Colombie, numéro 2 au Brésil. Frédéric de Serpos, dont la fonction est rattachée à la direction financière, a accompagné le changement de taille et le redimensionnement international du Groupe. « On a réintégré le risk management en central, sans forcément tout centraliser, car ces pays ont une longue histoire avec leurs enseignes. On privilégie la relation de proximité avec leurs consommateurs, explique-t-il. Le risk management est un débat très ouvert chez Casino entre les différentes directions du Groupe. C'est le fruit d'une intelligence collective, très orientée client. »

Converti au B2C, « mon métier, aujourd'hui, est au service de nos clients. » Sa gestion des risques est très orientée consommateur, « d'autant que celui-ci est de plus en plus sachant et exigeant. Donc, avec mes équipes, nous travaillons

en permanence avec de nouveaux acteurs du risque dans l'entreprise : la direction compliance, éthique, RSE », décrit-il. La problématique de la chaîne des fournisseurs, la supply chain, reste du ressort de la direction des achats. En revanche, Frédéric de Serpos a son mot à dire sur l'origine (le sourcing) des produits, en lien avec les impératifs de décarbonation du secteur de la grande distribution, ainsi que sur le travail non dissimulé. « Nous faisons la cartographie de ces risques liés au devoir de vigilance, je les prends en compte. Le radar, c'est la RSE. »

« On est toujours dans le cadre de la responsabilité du fabricant », précise Frédéric de Serpos. Quid des places de marché comme Cdiscount ? « C'est compliqué de rester sur cette seule responsabilité du fabricant, on se dirige de plus en plus vers une reconnaissance du droit de la victime », convient le directeur des risques.

Concernant le risque cyber, la protection des données sur les cartes de fidélité des enseignes du Groupe, il a fallu souscrire des contrats spécifiques auprès d'AIG, Zurich et Allianz (avec Marsh en courtage) : « Le marché cyber répond de mieux en mieux, on est allé tellement dans l'excès, les choses sont en train de se stabiliser. Mais je place trois fois moins de risques pour deux fois plus cher », modère toutefois Frédéric de Serpos. Une partie des risques cyber et dommages est portée par une captive, au Luxembourg, qu'il préside.

Le risque Vie est aussi sous sa responsabilité. Frédéric de Serpos gère, en outre, les régimes d'assurance santé et prévoyance des salariés du Groupe en France. Une spécificité historique, mise en place par le fondateur de Casino, en 1904, alors que les lois sur les retraites ouvrières étaient en préparation. ■



← Cdiscount s'est associé à la start-up Exotec pour développer un système unique de préparation de commandes robotisée. Les Skypod®, des robots logistiques 3D, ont investi l'entrepôt de Cestas, près de Bordeaux.

→ Trois questions à...

Matthieu Riché,

directeur de l'engagement et de la RSE groupe
(membre du Comex)



« Partager nos méthodologies et nos expériences nous permet d'affiner nos évaluations des risques RSE, climatiques et fournisseurs. »

Quelle est l'histoire de la relation entre la direction RSE et la direction de la gestion des risques ?

Le groupe Casino s'est doté d'une direction RSE en 2010 afin d'aligner l'ensemble de ses enseignes en France et à l'international sur les mêmes objectifs et priorités RSE.

Dans le cadre des analyses de matérialité mises en place pour définir les enjeux prioritaires sur ses activités et pour ses parties prenantes en termes d'impact, la direction RSE s'est rapprochée de la direction de la gestion des risques. L'objectif était à la fois de partager les méthodologies utilisées et de comprendre parmi les risques identifiés ceux qui pouvaient être matériels et appartenir aux enjeux RSE. Par ailleurs, la direction RSE groupe coopère avec la direction de la gestion des risques dans le cadre de la mise en place de la cartographie des risques du devoir de vigilance. Enfin, le groupe Casino soutenant les recommandations de la TCFD (*Task Force on Climate related Financial Disclosures*), il a identifié les risques climatiques auxquels il était confronté au titre des risques physiques et de transition. Peu à peu, forte des échanges, la direction de la gestion des risques a intégré les risques RSE et climatiques dans son référentiel des risques et sa méthodologie d'analyse des risques, l'analyse étant réalisé avec le soutien de la direction RSE.

Quels sont les points d'attention sur lesquels vous sollicitez Frédéric de Serpos et son équipe ? Quels sont les apports méthodologiques dans les deux sens ?

Nous nous appuyons sur les expertises méthodologiques en termes d'identification et d'évaluation des risques afin d'être en mesure de définir quand un risque climatique devient matériel et comment l'évaluer. Nous nous appuyons aussi sur les prestataires avec lesquels Frédéric de Serpos coopère afin d'apprécier l'impact des risques physiques climatiques sur les activités du Groupe et leurs éventuels impacts financiers selon les scénarios du Giec (Groupe d'experts environnemental sur l'évolution du climat). Partager nos méthodologies et nos expériences nous permet d'affiner nos évaluations des risques RSE et climatiques, mais aussi celles liées à nos fournisseurs dans le cadre de notre plan de vigilance.

La notation extra-financière devient prégnante pour les financements des entreprises. Vos deux directions sont-elles impliquées sur ces questions ?

La direction RSE du Groupe a la responsabilité de répondre aux nombreux questionnaires des agences de notation extra-financières et de mettre en place les politiques, plans d'actions et indicateurs de performance nécessaires pour améliorer ces notations. Elle s'appuie sur les différentes directions opérationnelles selon les enjeux (RH, achats, risques & compliance, risques & assurances, éthique, etc.). Ces directions ont la responsabilité de mettre en œuvre les actions et d'assurer leur suivi. |

ASSUREZ VOTRE SÉCURITÉ FACE AUX HACKERS !

Vous pouvez à tout moment faire face à une attaque Cyber. Avec AIG, des partenaires vous accompagnent dès les premières minutes pour vous aider à anticiper, gérer et résoudre les conséquences d'une attaque cyber. AIG vous guide 24 h/24 et 7j/7 à travers le monde pour vous protéger dans un environnement toujours plus connecté.



Pour en savoir plus, www.aig.com/fr/cyber

Les assurances et services sont fournis par AIG Europe SA. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com/fr. AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.

Ils et elles ont bougé

Maroua Daoudy, précédemment chargée de gestion des risques chez **Carac**, est désormais responsable risques et contrôle interne chez **Suez**.

Aurélié Sénéchal, anciennement directeur assurance adjoint chez **Orange**, est maintenant directeur des risques et assurances monde chez **Club Méditerranée**.

Aïda Chesneau, auparavant responsable risques chez **Orpea**, est dorénavant directrice des risques groupe chez **Publicis Groupe**.

Clément Cavoret était head of corporate resilience chez **STMicroelectronics Int. N.V.**. Il devient risk manager chez **Euroapi**.

Nous retrouvons parmi nos adhérents **Méliné Keuleyan**, cheffe de projet risque groupe chez **Carrefour Management**. Elle était précédemment adhérente étudiante à l'Amrae (2018-2019) en alternance en tant que chargée de mission risques et conformité chez **Veolia**.

En vue

Avec Lionel Corre (aujourd'hui au Boston Consulting Group - BCG) ou Martin Landais, (actuel sous-directeur des assurances à la Direction générale du Trésor), **Quentin Guérineau** et **Clément Denis** font partie des « trésoriers » familiers de l'Amrae. Leur conviction, leur patience et leur accompagnement ont été clés pour que les captives à la française voient le jour.



Chef du Bureau des entreprises et intermédiaires d'assurance depuis janvier 2022 et à la Direction générale du Trésor depuis 2018, **Quentin Guérineau** est depuis septembre 2023 directeur adjoint du cabinet de la ministre de la transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher. Une trajectoire logique pour cet X-Pont qui fit sa spécialisation en politique et action publique pour le développement durable.



Après cinq ans passés au sein de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), au service des affaires internationales assurances, **Clément Denis** (CentraleSupélec et Sciences Po Paris en relations internationales) rejoint le Trésor comme adjoint au chef du Bureau des entreprises et intermédiaires d'assurance en janvier 2021. Il rallie CNP Assurances au poste de responsable analyse et optimisation des coûts en septembre 2023. |

Erratum

Dans l'encadré de la page 45 d'*Atout Risk Manager* n° 37, nous indiquions une capacité de primes de 350 M€. Le montant est en fait de 35 M€. |



Il a quitté la chaîne des Alpes pour rejoindre celles de montage d'Airbus à Toulouse :

Benoît Vraie, l'administrateur de l'Amrae et enseignant la gestion de crise à la Sorbonne, est désormais technical adviser résilience, gestion de

crise et continuité d'activité au sein d'Airbus Protect. Cette filiale d'Airbus réunit l'expertise du Groupe en matière de services de cybersécurité, de sûreté et de développement durable pour fournir une offre de service globale de bout en bout pour protéger le groupe Airbus et ses parties prenantes industrielles et répondre ainsi aux exigences et normes applicables, notamment celles pour les infrastructures critiques. |

Commercial Risk a créé **ESG Risk Review – Insight & Intelligence on Sustainability Risks**, une newsletter centrée sur les risques ESG.



Si l'ESG fait désormais partie du quotidien des entreprises, sa

considération commence à avoir un impact sur le marché de l'assurance en termes de tarification et de conditions générales pour certaines entreprises ainsi qu'en termes de couverture d'assurance.

« *ESG Risk Review répond au besoin croissant de comprendre les exigences réglementaires associées à l'ESG, l'impact sur le profil de risque de l'entreprise et la manière dont ces risques peuvent être gérés plus efficacement. Elle examine également les exigences et les informations de plus en plus nombreuses que les assureurs imposent aux acheteurs d'assurance, ce qui conduit à un processus de transfert de risque de plus en plus complexe* », cite le communiqué de presse de Commercial Risk. |

À lire sur commercialriskonline.com/esg-risk-review/



L'expertise des risques d'entreprises

Assureur français spécialiste des risques d'entreprises, Albingia s'implique depuis plus de 60 ans, aux côtés des courtiers, pour leur permettre d'apporter des solutions sur mesure à destination des entreprises.

Aujourd'hui, Albingia affiche une solidité financière remarquable et se situe au cœur de l'un des rares groupes indépendants européens d'assurance de spécialités.

albingia.fr

Nouveaux adhérents depuis la mi-juin 2023

Ils ont rejoint l'Amrae

Nancy Andrianirina

Enterprise risk manager
Publicis Groupe

Oyhana Bernard

Directrice juridique groupe
Keolis SA

Laurine Brece

Contrôleur interne
Ordre de Malte France

Gilles Bresson

Responsable compliance système qualité surveillance et prévention
Aubert & Duval

Julien Catalan

Senior manager
Optimind

Élise Chalumeau

Chargée d'assurances et sinistres
Servier Monde

Fabrice Collet

Directeur national de l'expertise Sedgwick
Sedgwick

Louis Cornut-Gentille

Avocat
HFW

Laurent de La Burgade

Directeur risques et assurances
Thales DMS France SAS

Lema Josué Djoblona Seknewna

Gestionnaire de la caisse de retraites
Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)

Christine Dubus

Directeur
Crédit Mutuel Equity

Brice Ducoum

Juriste assurances
EDF Renouvelables

Pierre Feng

Avocat
HFW

Cyril Gasiglia

Responsable contrôle interne
EDF Assurances

Céline Gauci

Consultante QSE
Céline Gauci (Gauci Prévention)

Jordane Ghazani

Senior manager
Optimind

Philippe Godard

Senior security manager & global advisor
Chopard

Ahlame Jebbouri

Directrice de l'audit
OCIRP

Gwladys Kangah

Manager
Optimind

Marine Laroque

Avocat
Laroque & Suliga - Avocats

Tiffany Laurand

Risk manager
Ceva Santé Animale

Pierre Lebrun

Directeur général délégué
CPA Experts

Céline Lemoux

Avocat
Lawins

Maeva Maignier

Senior manager
Optimind

Stanislas Martin

Directeur des risques groupe
EDF

François Marvaud

Responsable risques industriels
Eramet SA

Kim Meneghetti

Avocat
Meneghetti Avocats

Laura Moeslein

Juriste
Egis SA

Yann Morardet

Risk, insurance & real estate manager
Seqens SASU

Adrien Orange

Insurance manager
Atos International SAS

Hinariï Pichevin-Grave

Directrice - Consultante - Actuaire P&C
Milliman

Perrine Poncet

Responsable assurance dommage et prévention
SEB Développement SAS

Lucile Rahn

Senior manager
HACA Partners France

Francis Renault

Risk manager adaptation aux risques climatiques physiques
Manufacture Française des Pneumatiques Michelin

Claire Rouillard

Chargée gestion assurance
EDF Assurances

Valérie Roy

Directrice assurances groupe
Paprec France

Gabrielle Sorin Marais

Responsable gestion des risques
Groupama Loire Bretagne

Anne Suliga

Avocat
Laroque & Suliga - Avocats

Doha Guy Tape

Directeur
Cost Solutions

Grégoire Trenado

Chargé de gestion
EDF Assurances

Amandine Worum

Responsable assurance patrimoine France et international
Société Générale

Béatrice Zara

Gestionnaire risques et assurances
Club Méditerranée



VOUS APPORTER LA SÉRÉNITÉ
dans un monde qui change.

BESSÉ

**CONSEIL EN
ASSURANCES**

/ Depuis près de 60 ans, les hommes et les femmes de Bessé sont les experts ultra spécialisés dans la gestion des risques et des assurances des entreprises. Chaque jour à vos côtés, ils conçoivent et pilotent des solutions sur-mesure qui vous apportent la confiance indispensable à votre réussite économique.

CB.IARD (commerciallement dénommée « Bessé Industrie & Services ») – Écrire à : 46 bis rue des Hauts Pavés 44000 Nantes – SAS au capital de 253 545 €
Siège social : 135 Boulevard Haussmann 75008 Paris – RCS Paris 873 800 023 – Conseil et courtier en assurances N° Orias 07 022 453 – www.orias.fr
Liste des fournisseurs actifs disponibles sur www.besse.fr – LMWR 2020 – Crédit photos : Getty Images

DOSSIER

L'Amrae et les risk managers face au défi climatique

SOMMAIRE



18 Risque climatique : comment les risk managers parent à l'urgence ?



24 Les feux de forêt, un péril qui ne doit plus être ignoré



27 Le stress hydrique, un risque méconnu et pourtant déjà prégnant



30 La prise en compte des données géoclimatiques : un passage obligé mais complexe



35 Assurer la transition, la responsabilité des assureurs en question



43 Les alternatives à l'assurance du risque climat : des solutions complémentaires



46 Comment garantir la pérennité du régime Cat'Nat' ?



50 Gouvernance du risque climatique, l'instabilité fait encore loi

Par **Séverine Charon**
et **Marguerite Robelin**

Risque climatique : comment les risk managers parent à l'urgence ?

Dans les entreprises, la prise de conscience de la nécessaire adaptation au changement climatique s'est brutalement accélérée sous l'effet de la réglementation et de l'explosion du coût des catastrophes naturelles. Le risque climatique touche toutes les fonctions de l'entreprise et rend l'équation particulièrement complexe à résoudre pour le risk manager.

Le 16 mai dernier, une exposition permanente intitulée « Urgence climatique » a été inaugurée à Paris à la Cité des sciences et de l'industrie. Finie la tiédeur ? L'utilisation du mot « urgence » pour un événement destiné au grand public atteste qu'en matière de climat tout évolue à vive allure. Le climat, et les mentalités. Il y a cinquante ans, lorsque l'impact des gaz à effet de serre sur le climat avait pour la première fois été évoqué par des scientifiques – quelques années seulement après le premier rapport du Club de Rome qui alertait sur les limites de la croissance et le risque d'épuisement des ressources en hydrocarbures –, on parlait de réchauffement. C'est resté vrai plusieurs dizaines d'années. Ce terme d'« urgence » fait-il vraiment peur ?

Ce terme de réchauffement a cédé progressivement la place à celui de dérèglement, davantage synonyme de désordre et de risque. Désormais les mots urgence, péril et catastrophe lui sont couramment accolés. « *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs* », avait alerté le président de la République Jacques Chirac lors du 4^e Sommet de la Terre en 2002. Vingt ans plus tard, les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), créé en 1988, ne passent plus totalement inaperçus, et leurs prévisions et scénarios deviennent une matière alimentant les stratégies des entreprises et des gouvernements.



En effet, face à l'urgence et à des mises en mouvement inégales des entreprises, les contraintes réglementaires ont fleuri pour inciter les entreprises à s'adapter au changement climatique. « *Les nouveaux textes réglementaires, comme la taxonomie européenne et la directive CSRD* obligent les entreprises à répondre rapidement à de multiples questions, parfois très complexes* », rappelle Oliver Wild, directeur des risques et des assurances de Veolia et président de l'Amrae. « *Il est essentiel d'avoir une approche par les risques* », ajoute celui pour qui il est capital de souligner que « *la cartographie du risque climatique est un outil d'analyse comme il n'en existe aucun autre.* »



OLIVER WILD
Président de l'Amrae

« La cartographie du risque climatique est **un outil d'analyse comme il n'en existe aucun autre.** »

* CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive.

Le climat est devenu en deux à trois ans un sujet primordial

Le risk manager est au cœur du maelström. Auparavant, « un risk manager passait 5 à 10 % [de son temps] sur le sujet des risques naturels, maintenant c'est 40 à 50 % », estimait Michel Josset, directeur assurances et prévention de Forvia et administrateur référent climat de l'Amrae, en préambule d'un petit-déjeuner de rentrée consacré au climat. « Ce risque pose des questions très concrètes, qui se limitent parfois à une affaire d'assurance et de prévention : dans les zones les plus exposées, mon entreprise pourra-t-elle toujours assurer ses actifs ? Comment assurer de nouvelles technologies ? Mais le risque climatique est aussi un risque croissant, pour lequel le risk manager n'est pas à la tête du combat, mais se retrouve brusquement en première ligne lorsqu'il s'agit d'élaborer la cartographie du risque climatique ou de passer un appel d'offres pour se procurer les données d'exposition aux risques climatiques nécessaires à une analyse prospective pour l'entreprise, ses actifs et

ses activités », détaille Michel Josset. Et d'ajouter que « l'expérience montre qu'il est nécessaire d'avoir une gouvernance claire et une organisation efficiente pour ce risque protéiforme, mais ce n'est pas encore le cas général. »

L'évolution du climat et ses conséquences sont devenues en deux ou trois ans un sujet essentiel dans l'entreprise et pour le risk manager. L'Amrae, qui dès 2016 s'était emparée de la question avec « Climats à hauts risques », pour ses 24^e Rencontres à Lille, a désormais structuré une organisation en phase avec ce sujet, ces questionnements et les besoins des risk managers et de leurs entreprises.

L'Association a désigné un administrateur référent climat et constitué six groupes de travail (GT) thématiques pour tenter de couvrir tout le spectre des questions qui se posent au risk manager. Les réponses sont apportées via des webinaires et publications utiles, au nombre desquels une cartographie, pour comprendre ce qui se passe, appréhender les multiples implications du changement climatique et apporter la meilleure contribution au processus d'adaptation de l'entreprise. « Le climat change et impacte l'entreprise, qui va chercher à réduire

« Un risk manager passait 5 à 10 % [de son temps] sur le sujet des risques naturels, maintenant c'est 40 à 50 %. »



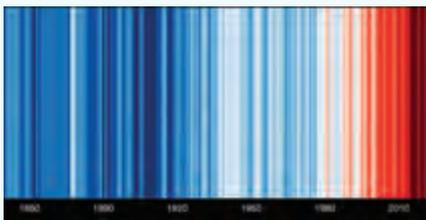
MICHEL JOSSET
Réfèrent climat
de l'Amrae

son impact sur le climat, en même temps qu'elle cherche à réduire l'impact du climat sur elle. Ce sont les deux versants du sujet qui se répondent, mais qui n'affectent pas l'entreprise de la même manière », rappelle Violaine Lepousez, pilote de la pratique résilience et adaptation aux impacts du changement climatique au sein du cabinet de conseil Carbone 4 créé par Jean-Marc Jancovici. Atout Risk Manager vous propose quelques repères. |

LES 6 GROUPES DE TRAVAIL DE L'AMRAE



Connaître



Évolution de la température mondiale de 1850 à 2022.

L'objectif de ce groupe de travail est à la fois simple et ambitieux : « Soutenir le risk manager pour mieux comprendre les causes et les conséquences du dérèglement climatique, et inventorier tout ce qui peut l'aider dans son travail d'analyse du risque physique », résumant Élodie Dunand et Sophie Maguer, les copilotes du GT1.

Quelles sont les formations qui existent sur le climat et qui sont adaptées aux besoins des risk managers ? Faut-il en mettre sur pied de nouvelles ? Quelles sont les bases de données bioclimatiques disponibles qui vont permettre d'alimenter mon SIGR pour modéliser le risque climatique et ses conséquences sur mon entreprise ?

* La Fresque du Climat est une association créée fin 2018 par un ingénieur, Cédric Ringenbach. Il a développé un outil collaboratif qui permet, grâce à un atelier ludique de trois heures intitulé la Fresque du Climat, de comprendre le réchauffement climatique. La formation et la montée en compétences d'un vivier d'animateurs, les « fresqueurs », ont permis de former 1,1 million de personnes dans 130 pays.

Comment les comparer entre elles pour faire un choix éclairé ? Comment procéder pour lancer un appel d'offres si cela s'avère nécessaire ? sont au nombre des questions abordées dans leur groupe de travail.

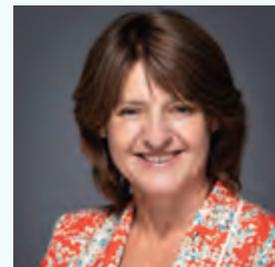
Élodie Dunand et Sophie Maguer se fixent plusieurs objectifs. Elles veulent dresser un panorama des formations destinées à comprendre le risque climatique et qui sont adaptées aux risk managers. Elles comptent aussi établir un inventaire des fournisseurs présents sur le marché pour les risk managers qui veulent acheter des données climatiques. Enfin, Élodie et Sophie préparent un programme de webinaires pour instaurer des échanges avec des experts.

Le premier de ces rendez-vous était un petit-déjeuner de rentrée programmé le 26 septembre dernier à la Maison du risk management, à Paris. Comme entrée en matière, une table ronde réunissait une représentante de Carbone 4, cabinet conseil qui accompagne entreprises et collectivités dans la décarbonation et l'adaptation au changement climatique, et un « fresqueur », qui anime au sein des entreprises des ateliers de la Fresque du Climat*, l'association dont l'objectif est de sensibiliser chacun au réchauffement climatique.



ÉLODIE DUNAND - FORVIA

Depuis dix ans responsable de la prévention des risques au sein de l'équipe assurance du groupe Forvia, Élodie a vu en un an le périmètre de son poste fortement évoluer avec les risques climatiques et la nécessaire adaptation des actifs face aux impacts induits par le changement climatique. Elle est par ailleurs animatrice pour la Fresque du Climat.*



SOPHIE MAGUER - TEREOS

Ingénieur chimiste, Sophie a commencé sa carrière dans la gestion des risques et la prévention des risques industriels, et l'a poursuivie dans la souscription dommages. Elle est depuis 2018 responsable des assurances et du management des risques du groupe Tereos et administratrice de l'Amrae.

LES 6 GROUPES DE TRAVAIL DE L'AMRAE



Organiser

« Dans l'élaboration de la réponse que les entreprises doivent apporter au changement climatique, quel est le rôle du risk manager ? » C'est ainsi que Thibault Bulaboïs résume l'objectif du GT qu'il pilote avec Sylvie Mallet, conseillère spéciale de la commission ERM 360°. Le risque climatique, longtemps mis en sourdine, est monté en puissance, notamment avec la mise en œuvre de la directive CSRD et dans le cadre de cette commission ; les questions liées au climat sont (trop) nombreuses pour y répondre en son sein.

La principale mission du GT2 consiste donc à approfondir et prolonger les réflexions engagées sur le rôle du risk manager, publiées dans *Risques et opportunités liés au changement climatique*, le cahier technique de l'Amrae du printemps dernier.

« La multiplicité des acteurs impliqués dans les travaux liés au risque climatique nécessite de trouver comment organiser, fédérer, centraliser, cadencer les travaux, et éviter les redondances et travaux inutiles »,



explique Thibault Bulaboïs. Ces interrogations supposent de traiter la gouvernance du risque climatique dans l'entreprise, mais aussi d'identifier les outils et les méthodes pertinents à l'analyse des répercussions du changement climatique dans l'organisation et les affaires.

Outre la réflexion sur la place du risque climatique dans la nouvelle version en élaboration du Baromètre des métiers du risk management, le groupe de travail vise aussi à coordonner les travaux de l'Amrae sur le risque climatique avec d'autres associations et instances, comme la Ferma et l'IFA.



THIBAUT BULABOÏS - FDJ

Ingénieur de formation, Thibault commence son parcours professionnel en 2010 chez Mazars. En 2014, il rejoint la Française des Jeux comme auditeur interne, devient coordinateur risk management, puis responsable du risk management et contrôle interne. En 2023, Thibault intègre à son périmètre de responsabilité les problématiques de conformité et de certification/qualité sur un périmètre groupe. À l'Amrae, il pilote le groupe Évolution de la commission ERM 360°.



SYLVIE MALLET - DELOITTE

Après avoir débuté comme contrôleur de gestion, Sylvie Mallet poursuit sa carrière dans l'audit et le contrôle opérationnel et financier. En 2014, elle devient risk manager de Bouygues Telecom. Quatre ans plus tard, elle prend en charge l'audit, le contrôle interne et la gestion des risques de BNP Paribas Partners for Innovation, entité en charge de l'informatique du groupe BNP Paribas. Sylvie Mallet est aujourd'hui directrice entreprise risk management de Deloitte France.



Atténuer et adapter

Le premier objectif de ce GT3 est d'élaborer un modèle de cartographie des expositions au risque climatique et des remédiations envisageables par grand domaine d'activité et par type de risque physique.

Un membre de l'Amrae apportera son appui au groupe en partageant sa propre expérience et en contribuant à la mise en forme de la cartographie. Celle-ci devrait être disponible au printemps 2024 et sera soumise aux critiques constructives des risk managers disponibles pour l'évaluer. La



CÉDRIC MALKI - PIERRE & VACANCES CENTERPARCS

À l'issue d'une formation initiale en assurance et une dizaine d'années dans l'assurance et le courtage, Cédric rejoint le groupe Pierre & Vacances CenterParcs comme directeur de la gestion des risques et des assurances - juridique construction en 2006.

VIOLAINE POULAIN - VEOLIA

Ingénieure, après plus de dix ans sur la prévention des risques industriels et environnementaux en ingénierie, dans l'automobile et dans les services pour l'environnement, Violaine intègre l'équipe risques et assurances de Veolia en janvier 2022.



STÉPHANE BOLLINGER - VALEO

Avec vingt-cinq ans d'expérience dans le domaine de l'assurance et de la gestion des risques, dont dix-huit ans dans le courtage au service de grandes entreprises, Stéphane rejoint Valeo en 2017 au poste de directeur risques assurances groupe.

LES 6 GROUPES DE TRAVAIL DE L'AMRAE



LAURENT SCHMITT - AIR LIQUIDE

Ingénieur, Laurent a partagé sa carrière entre l'expertise d'assurance et l'ingénierie chimique, pétrochimique et pharmaceutique en Europe, aux États-Unis, puis en Allemagne, où il rejoint le groupe Air Liquide en 2011. Laurent est corporate risk manager (gestionnaire des risques d'entreprise) depuis quatre ans à Paris.

capacité de chacun à enrichir l'expérience de l'autre ne doit en effet pas être sous-estimée. « Sur les sujets de risque climatique, qui sont critiques pour le futur de nos activités respectives, nous ne sommes pas tous sensibles aux mêmes types d'événements et de dérives, et chacun peut apporter sa pierre à l'édifice », insiste Cédric Malki.

Les attentes sont concrètes quant à l'illustration des conséquences du changement climatique dans tel ou tel secteur d'activité : automobile ou tourisme, les questions du risque climatique et de la transition énergétique n'ont pas les mêmes implications et n'appellent pas forcément les mêmes adaptations, mais les échanges entre praticiens sont toujours constructifs. « La contribution que nous apportons sur ce thème, et à laquelle tout risk manager peut participer, consiste à aller chercher dans son entreprise des sachants très impliqués sur l'évolution des processus ou du modèle économique en fonction du changement climatique », explique Cédric Malki. « Les sujets d'atténuation et d'adaptation au

changement climatique dépassent le seul périmètre du département assurances, mais il collabore avec de nombreux interlocuteurs et groupes de travail internes au Groupe, comme externes », confirme Laurent Schmitt.



LAURENT MAGNE - EDF

Laurent rejoint EDF en 1988. Pendant vingt ans, il alterne entre la recherche et le développement et la direction de la production nucléaire, avec une expertise en risques industriels et sûreté. En 2007, il coiffe la casquette de risk manager avant d'être nommé en 2011 chargé de mission cartographie à la direction des risques d'EDF. En 2014, il prend la tête du département risques et contrôle interne du Groupe.



Assurer



Le GT4 vise d'abord à identifier et analyser les problèmes d'inassurabilité auxquels peuvent être confrontés les risk managers. « En premier lieu, on retrouve la frilosité des assureurs lorsqu'il s'agit d'assurer les risques dits de défense, à savoir la protection des actifs, notamment dans des lieux surexposés aux catastrophes naturelles (ouragans, tremblements de terre) ou aux événements naturels (comme certains mégafeux de forêt). Ces événements de forte intensité sont

désormais de plus en plus fréquents et risquent encore de s'intensifier dans les années à venir selon les prévisions du Giec. Ce phénomène alarmant accentue inéluctablement la réticence des assureurs, dont la position à moyen terme peut aller jusqu'à l'inassurabilité totale de ces événements », explique Arnaud Bergauzy.

Si l'assurance traditionnelle n'est plus adaptée, il existe d'autres voies pour transférer le risque, et le GT s'interrogera sur les raisons de l'essor encore limité de l'assurance paramétrique. « On retrouve également cette réticence dans l'assurabilité des risques dits d'opportunité, et notamment dans l'innovation (technique ou produit) favorisant la transition écologique », ajoute Arnaud Bergauzy. L'objectif est de mener un inventaire aussi exhaustif que possible des inassurabilités rencontrées par les risk managers, puis de chercher des solutions en travaillant à établir davantage de dialogue avec les assureurs, voire avec le Gouvernement, si nécessaire.



ARNAUD BERGAUZY - LAFARGE

Après quinze ans comme commercial dans l'édition, Arnaud poursuit sa carrière dans l'univers des risques au sein du groupe Pierre & Vacances de 2015 à 2017, puis à la RATP. Depuis 2022 responsable du département risques et assurances de Lafarge (groupe Holcim), Arnaud Bergauzy anime également au sein de l'Amrae un autre groupe de travail sur les neurosciences cognitives.



CYRIL LELARGE - SANOFI

Après neuf ans chez Marsh, Cyril intègre Sanofi en 2010 comme gestionnaire adjoint des risques spéciaux. Depuis janvier 2018, il est directeur des assurances du groupe pharmaceutique.

LES 6 GROUPES DE TRAVAIL DE L'AMRAE



Informer



« Notre groupe de travail a un objectif en ligne de mire : la prise en compte de la CSRD. Dès le 1^{er} janvier 2024, c'est-à-dire demain, ce texte viendra encadrer le reporting extra-financier et la manière dont les entreprises informent sur leur prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Nous sommes deux seulement dans le GT, car notre objectif est de rester

dans une configuration très agile pour répondre à la mission que nous nous sommes fixée, à savoir organiser et animer toutes les deux des webinaires sur des thèmes ciblés avec valeur ajoutée pour les risk managers », expliquent de concert Anne-Gaëlle Delattre et Marie-Caroline Paris.

Les webinaires se tiennent en fin de matinée entre 11 h et 12 h 30. Les trois premiers sont déjà programmés. Ce 8 octobre, la notion de double matérialité a été passée au crible. Ce concept, qui consolide la notion de matérialité financière – traduisant l'impact des enjeux sociétaux et environnementaux sur la performance économique de l'entreprise (vision *Outside-in*) – et la matérialité d'impact – la répercussion des activités de l'entreprise sur l'environnement et la société (vision *Inside-out*) –, est en effet central dans la directive CSRD. Le 8 décembre 2023, la responsabilité des dirigeants en matière de communication réglementaire, dans le cadre de la CSRD, sera explicitée. En janvier 2024, un webinaire se penchera sur la question des investissements responsables. D'autres thèmes seront proposés plus tard dans l'année.



ANNE-GAËLLE DELATTRE - VALEO

Après sept années au sein du cabinet Deloitte en audit externe, Anne-Gaëlle rejoint Valeo en 2008. En 2016, elle est nommée risk manager pour le Groupe et s'occupe de l'animation du dispositif de gestion des risques. Anne-Gaëlle a obtenu la certification Cefar en 2017.



MARIE-CAROLINE PARIS - VEOLIA

Depuis quinze ans chez Veolia, Marie-Caroline est directrice en charge des risques pour le Groupe depuis septembre 2020, après avoir occupé la fonction de responsable de la coordination du contrôle interne. Elle travaille depuis plus de dix ans chez Veolia sur le développement d'outils et de méthodes d'analyse des risques globaux et spécifiques (projets, risques pays, risques environnementaux, de conformité, climat, etc.) ainsi que sur des projets de transformation pour le Groupe. Auparavant, Marie-Caroline a travaillé chez Safran dans la gestion des risques et la communication financière.



Régénérer



« La prise en compte de la biodiversité, c'est le prochain risque qui arrive juste après le changement climatique », prévient Grégory Lalo. On estime que 50 % du PNB provient de la nature. L'origine de ce pourcentage n'est pas très claire, mais l'ordre de grandeur atteste que la biodiversité est essentielle, et

que la préserver est capital. Les cinq premiers GT travaillent sur le risque climatique, le sixième prépare ce qui sera urgent demain.

Grégory Lalo énumère les missions qu'il s'est fixées. D'abord, permettre au risk manager qui le souhaite de s'atteler rapidement au sujet de la biodiversité en mettant à sa disposition de courtes vidéos tournées avec des experts qui expliqueront clairement quels sont les liens entre changement climatique et biodiversité. Autre objectif, prendre en compte le respect de la biodiversité dans les projets que mène l'entreprise et promouvoir l'économie régénérative : il faut donc que le risk manager soit capable de mener une analyse du risque et des interactions entre le modèle d'affaires de son organisation et la biodiversité. Le GT vise également à donner les clés pour trouver comment atténuer ce risque. Enfin, l'objectif ultime est de comprendre la régénération et la manière dont l'entreprise peut y contribuer. « L'entreprise un impact sur le climat et la nature. L'objectif, à terme, sera de redonner à la nature plus que ce qu'on lui prend », résume Grégory Lalo.



GRÉGORY LALO - ACCOR

Vice-président senior risques et assurances et développement d'affaires chez Accor, Grégory a rejoint le groupe hôtelier en 2019. Il a travaillé auparavant dans plusieurs secteurs comme le pétrole, la chimie et le transport maritime (lire son portrait dans *Atout Risk Manager* n° 36).

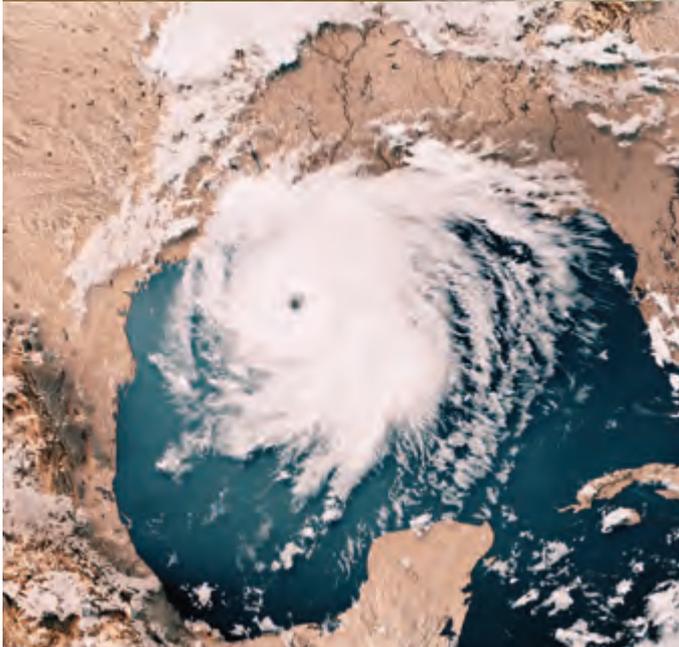
La difficulté de ces travaux réside dans leur caractère pionnier, car sur ce champ encore très mal connu, les entreprises les plus exemplaires ne le sont pas tant. Pourtant, dans certains domaines d'activité comme le tourisme, l'agriculture ou l'agroalimentaire, la biodiversité est plus que capitale. Enfin, faut-il rappeler que c'est aussi la biodiversité qui nous nourrit ?

POUR CONTRIBUER À CES TRAVAUX...

Les groupes de travail sont globalement constitués. Seul le GT6 sur le thème de la régénération attend des engagements sur le long terme. Sur ce thème précurseur, les connaissances des risk managers sont limitées, et les entreprises ne s'étant pas encore vraiment emparées du sujet de la régénération, les experts sont rares.

Un risk manager qui se serait penché sur le sujet et ne serait plus complètement novice, pourvu qu'il ait de l'intérêt pour la biodiversité, ne doit pas hésiter à proposer sa participation.

Pour les autres groupes, les collaborations ponctuelles, comme des retours d'expérience pour les GT1, 2, 4 et 5, et les critiques constructives de la cartographie du risque climatique proposée à la fin du 1^{er} trimestre 2024 seront autant d'aides précieuses aux adhérents déjà mobilisés.



Les feux de forêt, un péril qui ne doit plus être ignoré

Nombre d'entreprises ne sont pas conscientes d'être exposées à ce risque qui s'est notablement renforcé au cours des dernières années. Il est pourtant capital de ne pas le négliger, car il menace les actifs physiques, mais aussi la chaîne d'approvisionnement, et, bien sûr, les personnes. Une bonne nouvelle : il existe des moyens efficaces d'appréhender le risque, de le suivre et de s'en prémunir.



« Les feux de forêt et les dommages qu'ils peuvent occasionner à une usine ou un site sont connus de longue date par les entreprises et les risk managers. Mais les choses ont dramatiquement changé en quelques années, car des régions du globe dans lesquelles ce risque était peu présent y sont désormais confrontées, et c'est le cas au nord de la Loire en France. Le centre de la Bretagne a été affecté pendant l'été 2022, et il faut prendre conscience que ce n'est pas une exception. Ce risque expose à la fois les personnes et les actifs industriels », détaille Michel Josset. C'est également un fort potentiel de pertes d'exploitation sans dommage.

En Bretagne, plus de 2000 hectares ont été ravagés par l'incendie précédemment évoqué. C'est un traumatisme pour la région, mais aussi un signal d'alerte généralisé : d'autres régions moins exposées dans le passé, comme la Picardie et les Vosges, risquent d'en faire la même triste expérience, alors même que le risque reste élevé

dans les régions du Sud historiquement exposées (plus de 30 000 hectares brûlés en Nouvelle-Aquitaine en 2022). « Nombre d'entreprises ne sont pas préparées à ce risque. Une prise de conscience est prioritaire, mais la bonne nouvelle, c'est qu'il y a vraiment des choses à faire pour se protéger et des outils efficaces pour prévenir le risque », souligne Michel Josset.

Alertes précoces par SMS, en France et dans le monde

Depuis les graves incendies dans les Landes, il est possible de bénéficier d'un système d'alerte. « Predict Services a commencé à travailler avec Groupama et les collectivités territoriales sur le risque inondation. Ensuite, les collectivités et les assureurs ont souhaité être accompagnés sur le risque de submersion marine,

« Les choses ont dramatiquement changé en quelques années, car **des régions du globe dans lesquelles le risque de feu de forêt était peu présent y sont désormais confrontées**, et c'est le cas au nord de la Loire en France. »

MICHEL JOSSET
Réfèrent climat
de l'Amrae



« Vu le décrochage observé dans l'intensité du risque, **il faut immédiatement prendre des mesures d'adaptation.** »

ALIX ROUMAGNAC
Président de Predict Services



la tempête, et puis le feu de forêt. Un partenariat avec l'ONF nous permet d'analyser la cartographie des zones à risque de feux de forêt et d'aider à identifier les vulnérabilités... Les acteurs peuvent élaborer le volet feu de forêt du plan communal de sauvegarde (PCS) et mener des actions sur les journées où le risque est particulièrement élevé », explique Alix Roumagnac, président de Predict Services.

À partir d'une salle de gestion de crise, ses équipes jouent un rôle de vigie sur chacun des risques annoncés et gèrent notamment des envois de messages aux communes, aux assurés, qu'ils soient particuliers ou entreprises. À partir d'une seconde salle de gestion de crise (le Sémaphore), le même type de système d'alerte précoce et d'assistance technique est proposé pour différents pays étrangers, avec des périls supplémentaires comme les cyclones. « Vu le décrochage observé dans l'intensité du risque, il faut immédiatement prendre des mesures d'adaptation », estime Alix Roumagnac. « Les modèles traditionnels des assureurs sont basés sur des données historiques. Regarder le passé ne peut plus suffire à évaluer le risque. Nous travaillons avec Kayrros et des images satellites, dont la résolution est élevée et peut aller

PIERRE DU ROSTU
Directeur d'Axa Digital Commercial Platform



« Nous travaillons avec Kayrros et **des images satellites, dont la résolution est élevée et peut aller jusqu'à la dizaine de mètres dans certaines zones.** »

jusqu'à la dizaine de mètres dans certaines zones », souligne Pierre du Rostu, qui dirige Axa Digital Commercial Platform, récemment allié à Kayrros pour proposer une aide à la prévention à ses clients entreprises.



Images satellitaires et IA

« Les risques dits naturels liés au climat doivent être abordés avec de nouveaux outils, adaptés à l'augmentation de leur fréquence et de leur intensité. L'exposition croissante des actifs industriels à l'aléa incendie ne trouve pas nécessairement sa cause dans l'activité ou l'organisation de l'entreprise elle-même, mais tout autant dans l'environnement de ses sites et des facteurs de risques qui y sont directement associés. Leur évolution rapide sur certains territoires nécessite une mise à jour précise et fréquente qui donne tout son intérêt à des solutions basées sur l'imagerie satellitaire couplée à l'intelligence artificielle, détaille Julien Camus, directeur administratif de Kayrros. La cartographie précise de l'exposition d'un site aux feux de forêt est basée sur une méthodologie développée et améliorée depuis trois ans avec Axa qui permet de découper le territoire en carrés de 50 mètres de côté pour lesquels jusqu'à 20 facteurs physiques sont mesurés, la plupart par images satellites. Pour chaque

« **Pour chaque point du globe que l'on couvre, un score de 0 à 100 est calculé.** Ce chiffre et son évolution d'une année sur l'autre s'expliquent en fonction de 20 facteurs physiques. »



JULIEN CAMUS
Directeur administratif de Kayrros

point du globe que l'on couvre, un score de 0 à 100 est calculé. Ce chiffre et son évolution d'une année sur l'autre s'expliquent en fonction des 20 facteurs. » Les cartes proposées sont affichées en couleur, pour en faciliter la lecture et l'interprétation, mais chaque point a un score propre et explicable par la contribution de chaque facteur. « Ce qui distingue notre technologie, c'est la granularité de notre diagnostic, issu des observations satellites qui permettent de connaître l'humidité des sols, la hauteur et la santé de la végétation, la pente, la proximité d'infrastructures ou de voies de circulation, avec un historique. Cette information permet d'adapter et dimensionner en permanence les mesures de prévention et de lutte ainsi que les plans de continuité d'activité de chaque site », explique Julien Camus.

Revue des constructions, des schémas d'alimentation et des cheminements

« Le modèle concourt à mieux comprendre le risque. Une solution numérique mise à disposition gratuitement des assurés d'Axa XL et d'Axa France leur permet, en saisissant une adresse ou des coordonnées GPS, de connaître le risque de feu de forêt », ajoute Pierre du Rostu. Il est aussi possible de déterminer l'exposition aux feux de forêt d'une entreprise que l'on souhaite acheter. Une fois identifiés les sites effectivement exposés aux feux de forêt, il faut mettre en place des mesures de prévention et de protection très concrètes. « Nous intervenons sur le terrain, comme pour des visites incendie, mais l'analyse est focalisée sur le seul risque de feu de forêt par des ingénieurs spécialisés. Il faut passer en revue les constructions, les schémas



RAPHAËL PAPIN
Consultant senior
chez Sigma 7 Paragon

« Il faut passer en revue les constructions, les schémas d'alimentation de l'eau, du gaz, de l'électricité..., les routes d'accès, la topologie du terrain, **les moyens actifs et passifs de protection.** »

d'alimentation de l'eau, du gaz, de l'électricité..., les routes d'accès, la topologie du terrain, les moyens actifs et passifs de protection », détaille Raphaël Papin, consultant senior chez Sigma 7 Paragon.

À l'issue de la visite, Sigma 7 Paragon propose un descriptif avec des pertes estimées par bâtiment en fonction de la construction, de la distance avec la végétation et des mesures de prévention et de protection très concrètes à mettre en œuvre, comme le débroussaillage. « Ces visites dédiées à l'analyse des feux de forêt ont été mises en place en Californie il y a une dizaine d'années, une des premières régions du globe à avoir été ravagée par des mégafeux », explique Raphaël Papin. Bien entendu, la démarche est conseillée aussi pour des projets de construction de nouveaux sites, mais également comme préalable à la mise en place d'un contrat d'assurance paramétrique. |

MNR ET CNPP : UN PARTENARIAT POUR L'INDUSTRIE

NaTech, c'est l'acronyme des accidents industriels majeurs qui résultent d'événements naturels. Outil des sociétés d'assurance (France Assureurs et le Groupement des entreprises mutuelles d'assurance - Gema) pour concourir à une meilleure connaissance des risques naturels et apporter une contribution technique aux politiques de prévention, Mission risques naturels (MNR) et le Centre national de prévention et de protection (CNPP) ont annoncé le 4 octobre 2023 un partenariat pour favoriser la prévention des risques NaTech.

Ce partenariat repose sur :

- le partage des expertises et l'échange de données sur les risques naturels ;
- des actions de formation en matière de prévention et de résilience ;
- des actions conjointes de prévention des risques naturels ;
- et une communication conjointe.

mrn.asso.fr / cnpp.com

Le stress hydrique, un risque méconnu et pourtant déjà prégnant

De nombreux pays souffrent dès maintenant d'une situation où la demande en eau dépasse la quantité disponible naturellement. La Belgique vient de rejoindre la liste des pays souffrant du niveau de stress hydrique le plus élevé, alors que l'industrie pèse au plus lourd sur la consommation d'eau du pays. Lorsque l'eau vient à manquer, apparaissent les conflits d'usage, entre la population, l'agriculture et l'industrie, un risque de plus à intégrer.

É vénements météorologiques extrêmes plus violents et plus fréquents, comme les inondations partout dans le monde, les ouragans de l'autre côté de l'Atlantique et les épisodes cévenols en France, des périodes de sécheresse plus longues, le retrait-gonflement des sols, tout le monde a en tête les multiples manifestations du dérèglement climatique.

Le stress hydrique est sans doute l'une des conséquences les moins clairement appréhendées et qui pourtant induisent d'importants risques sur l'activité de l'entreprise à court, moyen et long termes. Le stress hydrique, ce n'est pas la sécheresse. Ce terme rend compte d'une situation où la demande en eau dépasse durablement la quantité disponible. « *Le stress hydrique, c'est un indice qui se calcule en faisant le rapport entre la demande en eau relevant de la population, de l'agriculture et de l'industrie, et la disponibilité en eau issue de manière naturelle grâce aux cours d'eau, aux pluies et aux nappes phréatiques* », détaille Huu-An Pham, responsable de l'adaptation industrielle chez AXA Climate.

Il existe déjà des zones du globe où la demande est supérieure à la quantité d'eau disponible, comme à Shanghai ou en Arabie saoudite, où le stress hydrique est de l'ordre de 200 à 300 % et où le recours consiste à construire des usines de désalinisation. C'est ce que vit Mayotte, où l'eau manque, ne serait-ce que pour couvrir les besoins de la population, ce qui a obligé l'État à affréter



un porte-conteneurs avec 600 000 litres d'eau potable pour l'île de l'océan Indien.

Du stress hydrique à la problématique des conflits d'usage

À Mayotte la situation est dramatique puisque l'eau potable manque pour répondre aux besoins élémentaires de la population. Mais, la situation est parfois bien plus complexe.

L'exemple de Taïwan est parlant. En 2020, l'île est marquée par une sécheresse due au manque de gros typhons. Une guerre de l'eau surgit alors entre les grands



utilisateurs, les agriculteurs, les industriels et les ménages. Les réservoirs au pied des montagnes taïwanaises affichent un niveau désespérément bas, ce qui nuit aux agriculteurs, producteurs de riz, mais ce qui menace aussi les fonderies, ces usines spécialisées dans les matériaux semi-conducteurs, alors que sévit déjà une pénurie sur ces produits indispensables à toute l'industrie.

Le gouvernement taïwanais impose donc des restrictions à plus d'un million de foyers et d'entreprises, et des agriculteurs n'ont plus le droit d'irriguer, ce afin de préserver les fonderies. « *Le stress hydrique provoque la problématique des conflits d'usage : si l'eau manque, comment arbitrer entre les différentes demandes ? À Taïwan, en situation de stress hydrique, la primauté a été donnée à l'industrie des semi-conducteurs au détriment de l'agriculture, ce qui ne sera pas forcément le cas partout, et ce qui rend l'analyse plus complexe* », explique Huu-An Pham.

En France, même si le stress hydrique est une menace moins forte que dans d'autres points du globe, les entreprises sont déjà



HUU-AN PHAM
Responsable de l'adaptation industrielle AXA Climate

« À Taïwan, en situation de stress hydrique, **la primauté a été donnée à l'industrie des semi-conducteurs au détriment de l'agriculture**, ce qui ne sera pas forcément le cas partout, et ce qui rend l'analyse plus complexe. »

priées d'engager leur transition hydrique, et le plan eau présenté au printemps 2023 doit garantir une gestion plus sobre et résiliente de la ressource en eau. La réutilisation des eaux usées par l'agriculture et l'industrie fait partie des pistes envisagées.

Selon le groupe de réflexion américain World Resources Institute (WRI), qui a publié en août dernier une mise à jour d'Aqueduct, son atlas des risques liés à

l'eau, 25 pays sont exposés à un stress extrêmement élevé, avec une demande en eau qui dépasse les ressources disponibles, et abritent un quart de la population mondiale.

La France n'est pas identifiée comme un pays globalement à risque, même si cet été des dizaines de communes ont subi des difficultés d'approvisionnement en eau potable, mais la Belgique, oui. Avec Chypre et la Grèce, ce sont ainsi trois États de l'Union européenne qui ont intégré la liste des pays à stress hydrique élevé. Outre-Quévrain, c'est la demande industrielle, qui représente près de 90 % des besoins en eau du pays, qui est la cause de ce stress. La situation va se dégrader puisque 29 autres pays devraient subir un stress hydrique extrêmement élevé, soit un milliard de personnes supplémentaires, selon le WRI. À cette dégradation, deux causes : la raréfaction de la ressource en lien avec le changement climatique et l'augmentation de la consommation d'eau, en raison de la croissance des populations et des industries, de l'agriculture irriguée et de la production d'énergie. |



← Stress hydrique de référence et prévisions tirés de l'atlas des risques liés à l'eau Aqueduct.

ACTUARIAL & FINANCIAL SERVICES

FINANCIAL & ACCOUNTING SERVICES

STRATEGY & MANAGEMENT CONSULTING

CORPORATE RISK SERVICES

RISK MANAGEMENT

corporate
risk services

La *practice Corporate Risk Services* permet aux entreprises de structurer leur programme d'assurance et d'intégrer des solutions de financement alternatives dans leur stratégie de gestion des risques. Notre trentaine de consultants experts à Paris et au Luxembourg proposent notamment :

- // la modélisation et quantification actuarielle des risques ;
- // l'étude et la mise en place des captives ;
- // la gestion des captives ;
- // les services actuariels réglementaires associés (Solvabilité 2, provisionnement, tarification...).

Risk Management

La *practice Risk Management* délivre des expertises opérationnelles et méthodologiques en gestion des risques et conformité réglementaire :

- // identifier, évaluer, maîtriser et piloter les risques par des approches qualitatives & quantitatives ;
- // mettre en œuvre et maintenir une conformité réglementaire ;
- // contrôler les activités et déployer un dispositif de gestion des risques efficace et protecteur.

Notre centaine de consultants experts constituent un *pool* conseil majeur dédié à la transformation des dispositifs de gestion des risques et de conformité. Notre manifeste est d'inscrire nos clients dans une logique de continuité et de digitalisation de leur conformité, incluant l'intégration et le maintien de leurs dispositifs GRC, tout en challengeant en permanence chacun des dispositifs de maîtrise des risques.

CONSULTING & SOLUTIONS FOR
INSURANCE | BANK | CORPORATE

France | Luxembourg
optimind.com | optimind.lu

La prise en compte des données géoclimatiques : un passage obligé mais complexe

Qu'il s'agisse d'évaluer le risque physique sur les actifs ou de contribuer à l'élaboration du *reporting*, le risk manager est amené à utiliser des données géoclimatiques. La prise en compte de ces données dans le système d'information de gestion des risques (SIGR), la compréhension de leur construction et de leur effet sur les actifs et sur l'activité, ainsi que le processus d'acquisition sont autant de défis techniques pour le risk manager.



Des données, pour quoi faire ? « Avec la taxonomie et la directive CSRD, l'étude des risques climatiques et de leur impact sur les actifs d'une organisation ainsi que l'élaboration d'un plan d'action pour réduire les risques sont devenus un impératif. C'est un travail complexe à réaliser, et la prise en compte de données géoclimatiques dans le SIGR va permettre d'aider les équipes en charge du reporting externe. Il faut en effet cartographier l'exposition de l'ensemble des sites soumis aux aléas climatiques en générant des scénarios : les risques physiques potentiels vont être calculés en fonction notamment des scénarios climatiques », détaille Franck Auré, group insurance director chez Plastic Omnium et copilote du Panorama des SIGR (lire pages 64-65).

Le recours à des données issues des modèles de prévision sera nécessaire. Mais avant de se lancer dans un processus

d'acquisition plus ou moins formalisé, plusieurs étapes sont à respecter. « Il est indispensable d'engager l'ensemble des parties prenantes sur les données dont ils sont propriétaires et responsables, et qu'ils mettent chacun à disposition des autres. Les parties prenantes peuvent d'ailleurs être extérieures à l'entreprise, dans le cas du courtier ou de l'assureur notamment », indique Franck Auré.

Le risk manager va aussi rencontrer une difficulté technique sérieuse : « Nombre de SIGR n'ont pas été conçus pour prendre en compte le risque climatique », souligne Franck Auré. Les éditeurs ont la volonté de développer des modules dédiés au changement climatique, mais ce n'est pas encore fait ou les données qu'ils restituent sont trop partielles ou moyennées. L'autre question est de savoir comment les données et les résultats de modélisation alimenteront le SIGR. Là encore, il existe toujours des écueils techniques, le déversement ne pouvant souvent pas se faire de manière automatisée. « Le sujet de compatibilité des données avec le SIGR de l'entreprise se pose souvent. Notre offre a été lancée assez récemment,

« Il est indispensable d'**engager l'ensemble des parties prenantes sur les données dont ils sont propriétaires et responsables**, et qu'ils mettent chacun à disposition des autres. »



FRANCK AURÉ
Group insurance
director chez
Plastic Omnium

LES FOURNISSEURS DE DONNÉES

(LISTE NON EXHAUSTIVE)

Issus du monde de l'assurance et de la réassurance

Axa Climate
Munich Re Services
Swiss Re International
Zurich Resilience Solutions

Cabinets de conseil spécialisés

Carbone 4
EcoAct
EthiFinance

en 2020, et l'API qui permettra d'alimenter un SIGR ne sera pas disponible avant 2025. Néanmoins, le portail en ligne, déjà utilisable, permet de visualiser les résultats sous forme de graphiques et de tableaux, mais aussi de faire des extractions au format Excel », explique Danaëlle Le Mao, responsable du département ingénierie France chez Zurich Resilience Solutions.

Le processus, complexe, d'acquisition de données suppose aussi de se poser de multiples questions avant de se lancer tête baissée : les données foisonnent, le sujet est ardu et excessivement technique, et les fournisseurs de données rivalisent d'arguments pour vanter la qualité et la précision de leur propre production.

La course à la descente d'échelle vaut-elle la peine ?

« Nos données proviennent de trois sources : elles sont issues des productions du Giec et des modèles de prévision climatiques globaux, du programme européen Copernicus ainsi que des bases de données historiques. Ces bases de données ont des mailles de résolution de l'ordre de 200 à 250 kilomètres. La troisième source nous est propre : une équipe composée d'une trentaine de docteurs et d'experts climatiques, climatologues, hydrologues, géologues... retravaille ces données pour obtenir des résolutions plus fines en réalisant des descentes d'échelle (down scaling). En fonction de la variable, la résolution est plus ou moins fine. Pour la température et les vagues de chaleur, la résolution est de 25 kilomètres, pour le glissement de terrain, c'est le kilomètre, et pour les inondations, 30 mètres », détaille Huu-An Pham, responsable de l'adaptation industrielle chez Axa Climate. « L'entreprise nous communique les coordonnées GPS de chacun de ses sites et de ceux des fournisseurs essentiels à la chaîne d'approvisionnement. Ensuite, nous l'encourageons à nous communiquer autant que possible plusieurs niveaux de criticité. Le minimum, c'est la valeur assurée pour chacun des sites. Pour les fournisseurs, cela va être caractérisé avec le chiffre d'affaires ou l'interdépendance », explique par exemple Danaëlle Le Mao.

« L'analyse du risque climatique comporte deux grandes phases.

L'évolution des risques climatiques jusqu'à l'horizon 2100, en fonction de neuf périls, et la classification via l'identification des sites prioritaires par péril. »



DANAËLLE LE MAO

Responsable du département ingénierie France chez Zurich Resilience Solutions

« L'analyse du risque climatique comporte deux grandes phases. La première porte sur l'ensemble des sites du portefeuille et va permettre de livrer jusqu'à l'horizon 2100 l'évolution des risques climatiques, basée sur les trois scénarios du Giec, en fonction de neuf périls. Dans une seconde phase, la classification, nous faisons tourner nos modèles et identifions des sites prioritaires par péril. Cette classification peut aussi être établie sur un périmètre donné, qu'il s'agisse d'un pays ou d'une division, pour aider autant que possible le client dans sa prise de décision », précise Danaëlle Le Mao. Comme Axa Climate, Zurich possède sa propre équipe d'analystes des données et d'ingénieurs de terrain.

Les réassureurs sont eux aussi sur le marché. Leur vocation originelle est de mettre à disposition des données Cat'Nat' et climat à destination de leurs assurés. Mais des groupes issus du secteur bancaire et financier au sens large puis de très grandes entreprises ont eu besoin d'analyser leur exposition au risque

LES QUESTIONS SUR LES DONNÉES

- Les données sur l'empreinte environnementale sont-elles disponibles : adresse, activité, valeurs assurées, description précises des bâtiments et des activités ?
- À quoi me serviront les données : gérer les risques physiques / négocier avec mon assureur / contribuer à alimenter le reporting extra-financier ?
- Quel est l'inventaire des périls sur lesquels portent les données modélisées : vague de froid / vent / tempête / grêle / feu de forêt / inondation / précipitations / vague de chaleur / sécheresse, etc.
- Comment est défini chacun de ces périls ? Comment sont définis les indicateurs ?
- Quelles sont les sources des données : publiques ? payantes ?
- Quelle est la résolution de chacune des catégories de données ?

« De mon point de vue, **la question de la résolution spatiale n'est pas capitale.** Dans une première approche, ce n'est pas la peine d'aller chercher la résolution la plus fine. »

VIOLAINE LEPOUSEZ

Pilote de la pratique résilience et adaptation aux impacts du changement climatique chez Carbone 4



physique. « Nous fournissons un score d'impact financier, un coût annualisé du risque climatique, permettant ainsi à nos clients de quantifier en termes monétaires l'impact attendu du réchauffement climatique sur leurs activités », décrit Adrien Blanot, senior project manager climate risk chez Munich Re Services. « Notre historique de données de sinistralité nous permet de bien comprendre la vulnérabilité. Assurant tous les types de risques dans notre activité traditionnelle de réassureur, nous avons de vraies compétences pour comprendre l'impact des événements climatiques sur tous types de secteurs et d'actifs », ajoute-t-il. Le portail de Munich Re Services est accessible à un nombre illimité d'utilisateurs. Il permet au client de saisir lui-même l'adresse ou les coordonnées GPS de chacun de ses sites et de visualiser les risques attachés à ce lieu, puis de générer des rapports au format PDF, mais aussi CSV et Excel.

Prochaine étape, la biodiversité

Si la descente d'échelle des données bioclimatiques et la granularité des simulations sont volontairement mises en avant par certains fournisseurs, le risk manager a sans doute bénéficié à s'interroger pour savoir si ce critère est primordial. « De mon point de vue, la question de la résolution spatiale n'est pas capitale. Dans une première approche, ce n'est pas la peine d'aller chercher la résolution la plus fine, estime ainsi Violaine Lepousez, pilote de la pratique résilience et adaptation aux impacts du changement climatique chez Carbone 4. Souvent, nous invitons nos clients à prendre un peu de distance avec le scénario 2050 pour passer en revue leur situation avec les données actuelles. Cela les aide déjà à progresser. » Un

« Notre historique de données de sinistralité nous permet de **bien comprendre la vulnérabilité.** »



ADRIEN BLANOT

Senior project manager climate risk chez Munich Re Services

conseil d'autant plus pertinent que le changement climatique, un risque déjà très complexe et protéiforme, précède le sujet de la biodiversité. « La biodiversité est le prochain sujet, avec notamment le déploiement du nouveau cadre réglementaire TNFD* », confirme Adrien Blanot.

Bientôt d'autres données à digérer ?

« Nous pouvons fournir de la donnée, mais notre objectif primordial est d'aider à comprendre. Il faut garder en tête que les données ne sont que des probabilités d'occurrence et des résultats de modélisation. La donnée peut être un leurre. On sait par exemple que les vagues de chaleur en France sont sous-estimées », explique Violaine Lepousez. « Les données géoclimatiques sont pour la plupart publiques, mais difficiles à interpréter. Notre objectif est de traduire ces données climatiques en score. Quand on parle de risque, on parle d'impact probabilisé qui combine plusieurs informations. C'est la rencontre entre un aléa climatique, comme une vague de chaleur, une inondation, et des activités et des personnes qui sont exposées à cet aléa et qui vont être impactées ou pas, durablement ou pas. Il faut identifier ce qui est exposé dans l'entreprise, mais aussi chez ses fournisseurs... Nous proposons de regarder avec les risk managers ce qui va être exposé, pour comprendre par exemple comment une vague de chaleur va impacter les actifs et les activités », détaille-t-elle. Carbone 4 met l'accent sur le conseil et l'accompagnement plus que sur l'acquisition de données à tout prix. La méthode Ocara, développée et utilisée par le cabinet pour évaluer la résilience des entreprises au risque climatique, est d'ailleurs disponible librement (carbone4.com/guide-methodologique-ocara). |

LES QUESTIONS SUR LE PRESTATAIRE À INTÉGRER AU CAHIER DES CHARGES DE CONSULTATION

- Quelle est sa capacité d'accompagnement scientifique et pédagogique ?
- Les données sont-elles en conformité avec la taxonomie et à la directive CSRD ?
- Existe-t-il une interface de programmation d'application (API) pour alimenter mon SIGR ?
- Ai-je un accès direct aux simulations et aux visualisations grâce à un portail client ?
- Quelle est la qualité de cette interface ?
- Est-il possible de consulter des cartes en ligne et de visualiser de nouvelles implantations dans le cadre d'un projet ou d'une acquisition ?
- Comment les données et les services sont-ils facturés ?
- Sous quels formats les données et les résultats de simulation sont-ils disponibles ?
- Quelle est la capacité du prestataire à expliquer les hypothèses scientifiques sous-jacentes des modèles utilisés ?
- Le prestataire sait-il proposer à la fois exposition et vulnérabilité des actifs ?

* TNFD : Taskforce on Nature-related Financial Disclosures.



Spécialistes de la recherche des Causes et des Circonstances d'Incendie et d'explosion

Nos experts peuvent intervenir directement ou en appui technique sur les dossiers à fort enjeu, pour tout secteur d'activité.



rcci@polyexpert.fr



02 41 73 88 86



Analyse de
cause



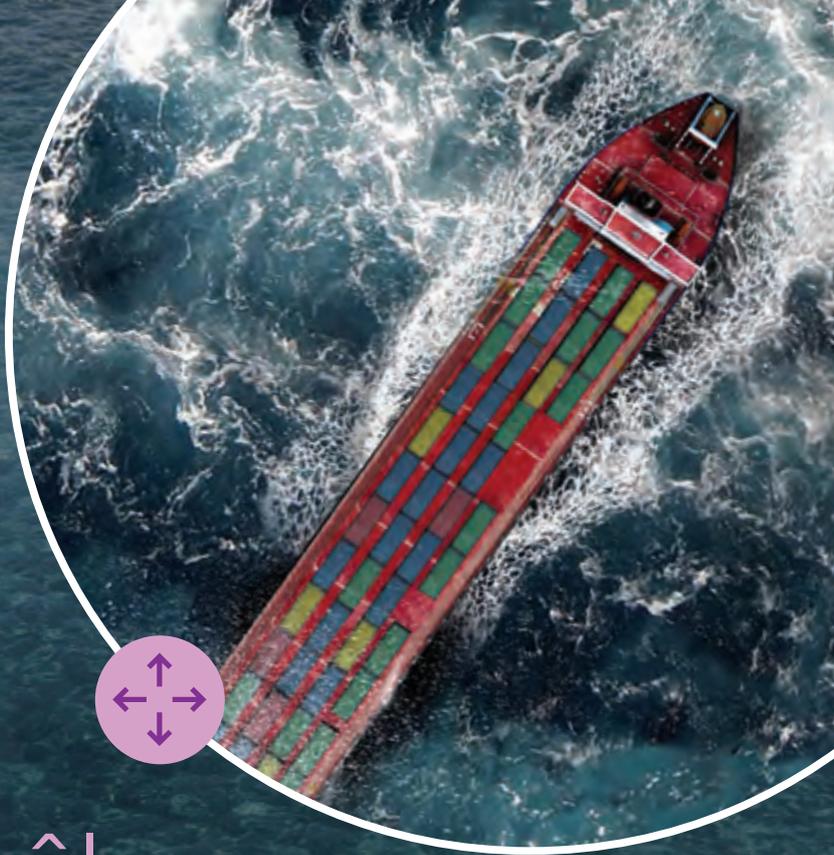
Appui technique en
expertise judiciaire
ou RC



Formation et conseil
technique



Swiss Re
Corporate Solutions



Prenez le contrôle des risques pouvant affecter votre chaîne d'approvisionnement

Les chaînes d'approvisionnement sont exposées à des événements globaux tels que la COVID, des conditions météorologiques extrêmes et l'instabilité géopolitique. Comment pouvez-vous identifier les maillons faibles, quantifier et évaluer les risques, et gérer vos fournisseurs ?

L'application Supply Chain Resilience vous permet de créer un jumeau numérique unique représentant votre réseau de manière holistique. Enrichissez votre compréhension du risque grâce aux connaissances de Swiss Re et d'autres experts afin de modéliser facilement des scénarios futurs.

Ce n'est qu'un exemple des nombreuses fonctionnalités de notre nouvel outil digital Risk Data Services qui fonctionnent toutes depuis une plateforme puissante, privée, sécurisée et neutre. Gardez le contrôle sur les risques liés aux événements naturels ou non, aux changements climatiques, pouvant affecter vos actifs physiques et votre chaîne d'approvisionnement.

Vous trouverez plus d'informations sur **corporatesolutions.swissre.com**

Les références à Swiss Re (ou Swiss Re Corporate Solutions) dans le présent document renvoient collectivement aux filiales de Swiss Re SA, qui comprend VSR Insurance Solutions, LLC. Pour obtenir une liste de ces filiales, veuillez consulter swissre.com. Les produits et services décrits dans cette communication sont proposés aux États-Unis par VSR Insurance Solutions, LLC, opérant sous le nom de « VSR Insurance Solutions » dans l'État de Californie » (Lic. N° OG22039), et opérant sous le nom de « VSR Insurance Services, LLC » dans l'État de New York, et peuvent ne pas être disponibles dans tous les États. VSR Insurance Solutions, LLC n'est pas une société de souscription aux États-Unis ; la description des produits et services dans cette communication n'est en aucun cas fournie dans le cadre de la vente, de la sollicitation, de la négociation ou de l'émission d'une police d'assurance et ne fournit aucune couverture d'assurance.

Assurer la transition, la responsabilité des assureurs en question

Nouvelles activités, nouveaux produits, nouveaux matériaux : trop souvent les efforts des entreprises pour favoriser la transition énergétique se heurtent à la frilosité des assureurs qui invoquent un manque d'historique et de connaissance sur la sinistralité.



« Les entreprises s'engagent dans la lutte contre le réchauffement climatique et la décarbonation. Mais comment développer des initiatives en faveur de la transition écologique lorsqu'il est quasiment impossible d'assurer des bus à hydrogène ou de nouveaux matériaux de construction plus écologiques ? Il faut que les assureurs fassent bouger les lignes entre ce qui est assurable, ce qui ne l'est plus et ce qui ne l'est pas encore », alerte Michel Josset.

Effectivement, les exemples sont légion. Les risques d'incendie et d'infiltrations sont invoqués depuis plusieurs années par les assureurs pour expliquer leur réticence à assurer les panneaux photovoltaïques installés sur les toits. Les choses ne risquent pas de s'arranger, alors que certains grêlons tombés pendant les orages de juin 2022 dépassaient la taille maximum fixée par les normes de résistance.

« Les assureurs ne jouent pas le jeu », s'agace David Gierski, directeur dommages EMEA chez Aon. « Ils ont été prompts à supprimer l'assurance des centrales à charbon, mais je n'en vois aucun qui développe une vraie stratégie en faveur des nouvelles technologies ! », souligne le courtier. « Les bus électriques à batterie lithium ne sont plus assurables. Quand les batteries sont remplacées par du stockage d'hydrogène, le risque de détonation de ce gaz volatil est

invoqué comme un frein à l'assurance... Comment assurer les nouveaux modes de transport ? », ajoute David Gierski. « Lafarge, qui fabrique des produits ou des matériaux bas carbone qui peuvent sortir du champ normatif, peine à trouver des assureurs qui accordent une garantie sur ce type de produits. La consultation que je mène pour assurer ces nouveaux matériaux nécessaires à la transition énergétique nous a amenés à interroger la quasi-totalité du marché et, sur 26 sollicitations, personne n'a souhaité répondre sur la première ligne ! », indique Arnaud Bergauzy, responsable du département risques et assurances de Lafarge.

Souvent, le manque d'historique sur la sinistralité est invoqué par les assureurs. « Je m'interroge, car la norme Solvabilité II, à laquelle sont soumis les assureurs, demande aux compagnies de modéliser les risques qu'elles souscrivent. Et pour modéliser, il leur faut des statistiques. Sur un plan réglementaire, peut-être une solution consisterait à faire une exception en allégeant les obligations des assureurs, ce qui leur permettrait de prendre plus de risques lorsqu'ils vont dans le sens de la transition énergétique », propose David Gierski. En matière de nouveaux matériaux et de nouvelles activités, sur le plan technique, pour améliorer la prévention la solution réside dans la mise sur pied de labellisations systématiques. Mais il faudra du temps. |

« Les assureurs ont été prompts à supprimer l'assurance des centrales à charbon, mais je n'en vois aucun qui développe **une vraie stratégie en faveur des nouvelles technologies !** »



DAVID GIERSKI
Directeur dommages EMEA
chez Aon

« La consultation que je mène pour **assurer de nouveaux matériaux nécessaires à la transition énergétique** nous a amenés à interroger la quasi-totalité du marché et, sur 26 sollicitations, personne n'a souhaité répondre sur la première ligne ! »



ARNAUD BERGAUZY
Responsable du
département risques
et assurances de Lafarge



Christophe Delcamp, directeur des assurances dommages et de responsabilité chez France Assureurs, membre du conseil scientifique de l'Amrae

Les entreprises et les courtiers comprennent la réticence des assureurs à assurer les activités carbonées, mais leur reprochent leur frilosité à souscrire des risques liés aux activités, aux équipements et aux matériaux développés pour la transition énergétique. Que leur répondez-vous ?

La réticence des assureurs à assurer des activités fortement carbonées s'inscrit dans un contexte de décarbonation des activités économiques. Elle répond au contexte réglementaire européen : la taxonomie définie par les instances européennes et la directive CSRD s'imposent à tous. Par ailleurs, la question de souscrire ou non de nouveaux risques encore peu connus, dans ce cas d'espèce liés à la transition énergétique, n'est pas si nouvelle ! Au XIX^e siècle, quand les filatures se sont développées, les incendies y étaient tellement fréquents qu'il était trop difficile et coûteux de les assurer. Une parade a été inventée avec le sprinkler. Nous vivons le même changement de paradigme, mais certains voudraient que ce changement s'opère du jour au lendemain. Un assureur ne peut pas assurer un nouveau risque si celui-ci n'est pas sécurisé. La réticence des assureurs envers les panneaux photovoltaïques est souvent évoquée, mais le problème est clairement posé : en dix ans, il y a eu quatre alertes de sinistres sériels sur des panneaux photovoltaïques. D'autres se sont aussi avérés être défectueux à cause de problèmes de connectique. Les assureurs savent que la loi climat et résilience impose la pose de panneaux sur certains immeubles, mais ils veulent être sûrs que ceux-ci sont conformes, ainsi que la façon dont ils ont été posés. Ce n'est pas toujours le cas, loin de là.

S'agissant de nouveaux risques, l'absence d'historique de sinistralité est souvent invoquée, comment les assureurs travaillent-ils à surmonter cet écueil ?

Pour assurer un risque, il faut le connaître. Faute de données historiques, il faut pouvoir garantir un niveau de sécurité minimum. France Assureurs travaille avec les différentes filières et les pouvoirs publics sur le sujet. Des concertations sont menées sur les panneaux photovoltaïques, les batteries, la construction bois, les matériaux renouvelables, etc. Mais, pour envisager une telle démarche, il faut au préalable que la filière s'organise. La profession travaille sur le long terme, alors que certains acteurs voudraient des réponses immédiates.



Les assureurs ne doivent-ils pas aider à la prévention pour minimiser le risque ?

Quand ils sont confrontés à un problème, ils formulent des préconisations au cas par cas. J'ai récemment dû traiter le sujet de mesures proposées pour limiter le risque d'incendie lié au stockage de batteries lithium-ion. Le problème est alors de rendre compatible les contraintes économiques des clients avec les mesures de prévention demandées par l'assureur.

Naudet et Airdjusting s'associent au service de l'expertise

Nos domaines de compétence

Naudet est un cabinet d'expertise spécialisé en Risques Industriels et Techniques. Avec une équipe d'ingénieurs et financiers, il est leader de son secteur en France et se distingue par l'exclusivité de son activité dans le monde de l'industrie et des grands comptes internationaux.

Airdjusting est un cabinet d'expertise spécialisé en aéronautique. Acteur incontournable dans ce domaine, il intervient sur des dossiers en France et à l'étranger au profit des assureurs d'opérateurs majeurs, de constructeurs, et d'aéroclubs à la fois en dommages et en responsabilité civile.

Naudet, un réseau mondial

Le cabinet Naudet est membre du réseau Charles Taylor Adjusting, cabinet international renommé dans le monde pour les dossiers industriels et commerciaux complexes et à forts enjeux. Charles Taylor Adjusting dispose de 107 bureaux dans 29 pays répartis sur les Amériques, l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient.

Nous sommes des acteurs reconnus

au service des grands risques en
Dommage et en Responsabilité Civile :

- Aviation
- Industrie
- Distribution
- Cyber
- Lignes financières

En partenariat avec le réseau mondial Charles Taylor Adjusting.



Siège :

152 avenue de Malakoff - 75116 Paris
T. +33 1 45 26 90 83 - www.naudet.fr

31^{èmes}
DU RISK
MANAGEMENT

07 AU 09
FÉVRIER 2024
DEAUVILLE

POUR
DU *l'amour*
RISQUE



AMRAE

POUR *l'amour* DU RISQUE, OSER SE RÉINVENTER

Travaux scientifiques de l'Amrae, échanges entre pairs, cartographies de nos organisations : tout converge vers une unanime perspective, cette vitale et pressante métamorphose de nos modèles économiques et sociétaux.

Global et local, limites planétaires et nouvelles croissances, humanité et biodiversité, tout est lié, relié. Il en va de même pour les risques et les opportunités. Accompagnons la concrétisation de ces dernières en conscience des défis, d'une salubre adaptation. Ne tardons plus à nous engager collectivement vers la résilience.

Travaillons ensemble pour qu'émerge au sein de nos entreprises davantage de robustesse, de responsabilité. La force vitale du risk management s'impose. C'est notre agilité vertueuse qui demain sera salvatrice. Pour ce faire, renouons avec l'audace, ouvrons-nous aux opportunités refondatrices.

Le 7 février, retrouvons-nous à Deauville pour l'amour de nos métiers et prenons ensemble les bons risques.



Oliver Wild
Président - AMRAE

Retrouvez toutes les infos en temps réel sur www.amrae-rencontres.fr  

ILS ÉTAIENT PRÉSENTS AUX RENCONTRES DU RISK MANAGEMENT AMRAE À DEAUVILLE EN 2023



3251

congressistes



60

heures de
contenu scientifique



20

nationalités



696

Risk Managers



23

médias



75

partenaires

ILS SERONT PRÉSENTS



Philippe Baptiste
Greg Case
Jean-Marc Daniel
Caroline Galactéros

Sylvie Jéhanno
Étienne Klein
Florence Tondu-Melique
Marie-Christine Oghly

DÉROULÉ GÉNÉRAL

MERCREDI
07
FÉVRIER

CONVENTION DE FRANCOPHONIE :

Financement des risques dans le monde francophone à l'heure de grandes catastrophes naturelles.

AMRAE FORMATION

SESSION PLÉNIÈRE

Le monde est devenu multipolaire avec paradoxalement un multilatéralisme qui s'affaiblit. Les conflits impliquant les grandes puissances mettent à mal les instances internationales (ONU, OMC, ...) qu'elles ont elles-mêmes contribué à créer en 1945, laissant les partis pris nationaux et les rapports de force se développer au détriment du droit international.

La cartographie des pouvoirs militaires, économiques et technologiques a changé, basée historiquement sur la concentration, elle est aujourd'hui fondée sur la dispersion mondiale des instruments de puissance et l'affaiblissement des états.

L'intelligence artificielle monte en puissance. Autrefois simple et cantonnée à des expertises, elle se complexifie à une vitesse fulgurante, avec des impacts majeurs sur la société et les entreprises, souvent pour le meilleur et aussi pour le pire.

Dirigeants et experts décrypteront les chemins possibles de cette révolution que rien ne semble pouvoir arrêter, tout en cherchant comment la guider au profit de l'humanité et de notre planète.

JEUDI
08
FÉVRIER

ATELIERS - CONFÉRENCES

Les 30 ateliers du programme* seront en lien avec :

Parcours Climat

- L'analyse des risques climatiques : quelle présentation, notamment dans la cartographie des risques ?
- Quel rôle et enjeu pour le risk manager dans la stratégie d'adaptation de l'entreprise aux risques climatiques ?
- Premier exercice de reporting CSRD : quel intérêt en retirer ?

Parcours Cyber

- Défis et opportunités de la LOPMI : état des lieux et perspectives sur l'application de la loi.
- Comment la quantification de l'exposition au risque cyber informe et nourrit la stratégie de sécurité ?
- Au-delà des cybermenaces, comment renforcer la résilience numérique de l'entreprise en cas de crise ?

Parcours ERM 360°

- Faut-il réinventer l'ERM ? Si oui, comment ?
- L'IA, alliée ou ennemie ? L'avenir de la gestion des risques à l'ère de l'intelligence artificielle.
- La compliance : l'illusion du risque zéro ?

Parcours Assurances 1 : sinistralités

- La notion de passé connu en assurances.
- L'embrassement du coût des sinistres : un défi pour les programmes internationaux !
- Les sinistres sériels et les sinistres de grande ampleur.

Parcours Assurances 2

- Recherche capital désespérément.
- Assurances et RSE-ESG.
- L'union des risques : les M&A et les assurances à la conquête de nouveaux horizons.

Parcours International

- La supply chain à l'épreuve des risques géopolitiques.
- Prévention des risques catastrophiques à l'international. (Club Franco).

- Droit des Assurances : comment faire face à l'influence américaine ?

Parcours Général Entreprise

- Risque d'entreprise et exclusion en Assurance : comment éviter la rupture dans le partenariat assuré/assureur ?
- Gouvernances, assurances, risques : aux frontières de l'Entreprise.
- PME/ETI : comment gérer un univers de risques en expansion ?

Parcours Prospectif

- Gestion des risques et évaluations externes : impacts sur l'entreprise.
- Jeux Olympiques : la gestion des risques vue par les partenaires.
- L'eau : des risques gérés grâce aux satellites.

Parcours Duo

- Du pooling aux Captive Benefits.
- L'union audacieuse : cultiver sa relation avec son RSSI pour innover et se préparer aux crises.
- Captives de Réassurance : bâtir des fondations solides pour une passion durable.

Dernière minute

- Collectivités, assureurs, entreprises : vers une refondation du partage des risques à l'heure de la réindustrialisation ?

Parcours Construction

- L'assurance des risques liés à la production d'énergie verte par les bâtiments : sommes-nous prêts ?
- Innovations en construction et assurabilité, amours contrariés ?

*Les titres des ateliers sont donnés à titre de première information et sont susceptibles d'évoluer

VENREDI
09
FÉVRIER

SESSION PLÉNIÈRE

L'IA générative promet de révolutionner l'organisation, la compétition et les risques de tous les secteurs d'activités et de chaque entreprise. Comment les Risk Managers, les dirigeants en Ressources Humaines, les Juristes et les directions générales peuvent-elles cerner ces nouveaux défis et anticiper leurs conséquences afin de ne pas compromettre la compétitivité et l'efficacité de leur entreprise ? Les porteurs de risques sont-ils prêts à gérer cette mutation ?

Avec un faible historique de données ESG disponible, comment les assureurs peuvent-ils modéliser sur le long terme des risques plus complexes que les risques traditionnels, et évolutifs ?

Quels impacts sur ce marché et sur le cœur de métier des assureurs ?

INFOS PRATIQUES

LIEU

Centre International
de Deauville (CID)
1, avenue Lucien Barrière
14800 Deauville
Tél.: + 33 (0)2 31 14 14 14

L'accueil se déroulera au CID
et sera ouvert aux horaires suivants :

MARDI 6 FÉVRIER DE 17^H À 19^H

(pré-enregistrement)

MERCREDI 7 FÉVRIER DE 9^H À 19^H30

JEUDI 8 FÉVRIER DE 8^H30 À 19^H

VENDREDI 9 FÉVRIER DE 8^H30 À 15^H

TARIFS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription comprennent :

- Inscription à l'ensemble des conférences et sessions des trois journées
- Accès aux pauses et aux 3 cocktails déjeunatoires,
- La soirée AMRAE sauf pour les étudiants - Coût 29 € HT

INSCRIPTION

	Inscription jusqu'au 26/10/2023	Inscription à partir du 27/10/2023
Membres AMRAE/FERMA	698 € HT	891 € HT
Autres participants	1 229 € HT	1 591 € HT
Retraité, Demandeur d'emploi	290 € HT	
Pass REGION* (valable uniquement le jeudi)	324 € HT	
Etudiants	121 € HT	
Etudiants Adhérents	97 € HT	

* Le Pass Région est réservé aux entreprises de la région Ouest. Il donne accès uniquement à la journée du jeudi 8 février 2024.

CONTACTS

INSCRIPTION & HÉBERGEMENT

INSIGHT OUTSIDE

☎ +33 (0)825 595 525

✉ secretariat-amrae@insight-outside.com /
contact@amrae-rencontres.fr

PARTENARIAT

Marie-Flore Révangué

☎ 01 42 89 32 72

✉ marie-flore.revangué@amrae.fr

PRESSE

Olivier Coppermann

☎ +33 1 78 94 86 71

☎ +33 6 07 25 04 48

✉ olivier.coppermann@seitosei.fr



TOKIO MARINE
HCC

PROGRESSEZ ... AVEC ASSURANCE

Vous vous concentrez sur vos activités, nous nous chargeons des risques.

Présent dans 180 pays et offrant plus de 100 produits d'assurances spécialisées, nous apportons une approche proactive, flexible et novatrice de la couverture des risques.

tmhcc.com

 Tokio Marine HCC – International Group

 Tokio Marine HCC – Financial Lines

Tokio Marine HCC est le nom commercial de Tokio Marine Europe S.A., société du groupe Tokio Marine HCC. Tokio Marine Europe S.A. est agréée par le Ministre des Finances du Luxembourg et contrôlée par le Commissariat aux Assurances (CAA) du Luxembourg. Inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B221975. Domiciliée au 26, Avenue de la Liberté, L-1930, Luxembourg

Les alternatives à l'assurance du risque climat : des solutions complémentaires

Alors que les assureurs tendent à moins couvrir le risque climatique, le risk manager a tout intérêt à envisager d'autres solutions, à articuler selon ses besoins. Revue de détail.



Plus exposées, et moins assurées. Face au risque climatique, les entreprises peuvent investir dans leurs infrastructures pour limiter leur vulnérabilité. Le risk manager, lui, peut en plus se tourner vers des solutions alternatives de protection. Celles-ci ont pour nom captives, paramétriques et Cat' bonds. De quoi parle-t-on exactement ? Qui a intérêt à recourir à quelle solution ? À quelles conditions et à quel prix ?

Toutes ces questions méritent d'être posées, à la lumière du Baromètre 2022 Amrae de l'engagement pour le climat en partenariat avec Axa Climate : près de 30 % des risk managers disent ne pas savoir quoi envisager comme alternative à l'assurance traditionnelle, contre 25 % un an avant. Et 24 % envisagent de ne recourir à aucune solution alternative (lire l'encadré). Pourtant, « *le défi climatique est dans tous les esprits* », observe chaque jour Laurent Bonnet, directeur du département

alternative risk transfer (ART) et analytics de Marsh France. Face à ces constats, a priori contradictoires, un tour d'horizon s'impose.

Logiquement, la captive est le premier outil alternatif cité par les répondants au Baromètre. On sait qu'elles prennent de l'ampleur à chaque durcissement des conditions de marché de l'assurance, et



LAURENT BONNET

Directeur du département alternative risk transfer (ART) et analytics de Marsh France

le risque climatique, qui toque avec fracas aux portes des assureurs, n'échappe pas à la règle. « *Pour autant, il est difficile de mesurer la place spécifique de ce nouveau risque, déjà présent dans les programmes dommages réassurés, au sein d'une captive, qui est par définition transverse* », analyse Laurent Bonnet. Cette solution devient acceptable auprès de plus en plus d'entreprises.

Deuxième outil alternatif : le contrat d'assurance de type paramétrique. « *Ce dernier, définit Frédéric Durot, directeur exécutif analytics, conseil, solutions et placements de Diot-Siaci Corporate Solutions, prévoit une grille d'indemnisation fixée à l'avance, laquelle se déclenche à partir du moment où un événement naturel atteint un certain niveau d'intensité selon un critère défini au préalable* », qu'il s'agisse d'un tremblement de terre, du vent, d'un feu de forêt ou d'une inondation... « *La perspective d'augmentation des risques naturels suscite un recours croissant à ces solutions, ainsi que pour les risques agricoles climatiques (sécheresse, grêle, excès d'eau, gel, niveaux de rendement)* », poursuit-il.

« **De nombreux assureurs ont développé une offre paramétrique** et nous sommes passés d'une prime minimale de 1 million d'euros à un seuil de 100 000 euros désormais. »

Assurance paramétrique : des incertitudes sur le déclenchement de l'indemnisation ?

Dès ses débuts, au milieu des années 1990, une question est apparue : suffit-il que l'événement se soit produit à l'intensité prévue par le contrat pour que l'indemnisation soit versée, y compris en l'absence de dégâts matériels ? Pour François Lanavère, directeur des partenariats stratégiques chez Axa Climate, « à défaut de dégâts matériels, il faut subir des pertes financières pour que le contrat s'applique. » Une analyse partagée par Laurent Bonnet, chez Marsh France, exemple à l'appui : « Si une infrastructure hôtelière a été épargnée par une tempête qui a atteint l'intensité prévue dans le contrat, mais que l'aéroport voisin a été endommagé et ne peut plus y acheminer les touristes, il y a alors une perte d'exploitation pour l'hôtel qui pourra donc déclencher son contrat paramétrique. »

Pour Frédéric Durot, « si la solution paramétrique est ergonomique et adaptée pour traiter certains risques lourds et ciblés, il importe d'avoir à l'esprit le "risque de base", à savoir le risque de non-déclenchement de l'indemnité », explique-t-il en ajoutant que « dans le fond, un tel risque de base existe aussi en assurance indemnitaire. »

UN CAT' BOND DE 100 MILLIONS D'EUROS POUR GROUPAMA

Pour protéger ses expositions climatiques en France, Groupama a obtenu une protection de réassurance *aggregate* de 100 millions d'euros au 15 juin dernier. Aon Securities a structuré et placé une obligation catastrophe via la plateforme Randolph Re, qui fournit une couverture indemnitaire contre une déviation annuelle de sa sinistralité climatique en France. L'assureur a choisi de se concentrer sur le risque tempête, le péril qui constitue le risque majeur, en termes de coûts, pour le marché français, avec toute la sinistralité rattachée : vent, inondation, grêle.

Pour Louis Bollaert, chief revenue officer de Descartes Underwriting, le spécialiste des assurances paramétriques dans les risques naturels, « le paramétrique couvre toutes les pertes financières, y compris les fameuses pertes d'exploitation sans dommage, à condition tout de même que la perte soit avérée. Il reste toujours un principe indemnitaire, mais il n'y a pas d'expertise ou de vérification post-sinistre. »

« Le contrat paramétrique s'avère pertinent à certaines conditions, confirme Laurent Bonnet chez Marsh France. Les risques doivent être parfaitement identifiés, ciblés et mesurables, comme la grêle pour les vignerons ou si un niveau d'étiage trop faible empêche le transport fluvial. En revanche, ce n'est pas optimal pour couvrir des risques difficilement modélisables ou des zones réputées sans risque. »

De ce fait, complète François Lanavère, « ces contrats sont encore peu demandés pour des risques situés en Europe, hormis par les gros producteurs agricoles et les grands énergéticiens contre les variations de température qui affectent leur chiffre d'affaires. En revanche, ils sont très utilisés pour des activités situées dans les Caraïbes, en Floride, Californie ou Asie, comme au Japon, essentiellement pour des grosses infrastructures et, là encore, des énergéticiens, des agriculteurs, des hôteliers, etc. »

« Nos clients, explique Louis Bollaert, sont principalement des ETI et des multinationales, à partir de quelques centaines de millions d'euros de chiffre d'affaires. Il nous arrive aussi de travailler pour des PME, comme des propriétés viticoles que nous assurons contre le gel et la grêle, des concessionnaires automobiles contre la grêle, ou encore des campings. »

La prise de décision implique une vision à 360° pour le souscripteur et l'émetteur du contrat, qui doivent bien calculer le risque, le degré d'exposition, délimiter précisément la zone assurée, l'intensité probable du risque, le rapport coûts-bénéfices de cette protection... « L'idéal, témoigne un risk manager qui a déjà signé un contrat paramétrique, est de passer par un courtier qui connaît bien le sujet ; de poser toutes les questions à son assureur en amont de la souscription et d'approfondir son étude de risques. »

Si toutes ces conditions ne sont pas réunies, alors mieux vaut passer son chemin. Cela a été le cas de cet autre risk manager : « J'ai exploré la piste des contrats paramétriques pour couvrir les variations de température. À chaque fois (en 2008, puis 2018), notre calcul coûts-bénéfices n'a pas été concluant. Mais vu le dynamisme actuel des solutions paramétriques, je vais me reposer la question. De plus, il y a certainement davantage de données aujourd'hui pour modéliser finement les risques. »

« La solution paramétrique est ergonomique et adaptée pour traiter certains risques lourds et ciblés. »



FRÉDÉRIC DUROT
Directeur exécutif
analytics, conseil,
solutions et placements
de Diot-Siaci
Corporate Solutions

« Le paramétrique couvre toutes les pertes financières, y compris les fameuses pertes d'exploitation sans dommage. »



LOUIS BOLLAERT
Chief revenue officer
de Descartes
Underwriting

« Le contrat paramétrique permet à l'entreprise de véritablement comprendre son exposition climatique sur un risque précis. »



FRANÇOIS LANAVÈRE
Directeur des partenariats
stratégiques
chez Axa Climate

Le paramétrique, un contrat sur mesure

En revanche, si les conditions sont réunies, les avantages du paramétrique sont nombreux, poursuit le premier risk manager, qui salue « un contrat élaboré sur mesure, en se basant sur une analyse très minutieuse des nombreuses données issues du courtier, de l'assureur, conjuguées à l'approche empirique de ses

RÉSULTATS DU BAROMÈTRE 2022 DE L'AMRAE : LES ALTERNATIVES À L'ASSURANCE SUSCITENT TOUJOURS DES INTERROGATIONS

À l'instar d'autres risques, comme le cyber, le Baromètre 2022 de l'Amrae révèle que de nombreuses interrogations demeurent sur la pertinence des solutions alternatives à l'assurance face au dérèglement climatique. Ainsi, en 2021, 62 % des sondés répondent en faveur d'une captive. Douze mois plus tard, ce choix tombe à 36 %. En parallèle, la part des risk managers qui n'envisagent pas du tout de recourir à des solutions alternatives monte à 24 %. Et ceux qui ne savent pas passent de 25 à 30 %. Une réponse possible face à ces incertitudes et réticences : il faudrait investir dans une résilience opérationnelle plus forte afin de limiter la nécessité du transfert de risque. Mais avec en arrière-plan cette question : « Sur la base de quel scénario de sinistralité pour les prochaines années ? » Le Baromètre 2023 est prévu pour novembre.

propres experts internes. Sans oublier les informations d'organismes tiers comme Météo-France... Ces contrats peuvent avoir des coûts très compétitifs s'ils sont bien calibrés, car il n'y a peu de frais de gestion, pas d'expertise – la simple signature d'une attestation de perte annexée au contrat déclenche l'indemnisation des dégâts en quelques jours ».

Une rapidité qui n'a rien d'anodin, souligne Louis Bollaert, « quand on sait que le délai moyen d'indemnisation dans l'assurance traditionnelle s'élève à 535 jours. Or, on sait que 25 % des entreprises font faillite à cause d'un impayé, quelle que soit son origine. » À ses yeux, le paramétrique « peut véritablement révolutionner le monde de

l'assurance et évite toute tension avec son assureur, car il repose sur un pacte de confiance avec l'émetteur de ce contrat ». Au final, conclut ce risk manager, « alors que mes assureurs voulaient doubler mes primes, le paramétrique m'a permis de faire des économies en plein marché difficile ! ». Laurent Bonnet, chez Marsh, constate pour sa part que « de nombreux assureurs ont développé une offre paramétrique et nous sommes passés d'une prime minimale de 1 million d'euros à un seuil de 100 000 euros désormais. »

Chez Axa Climate, François Lanavère tient à nuancer : « Le paramétrique reste un produit d'assurance, car il engage le bilan de l'assureur. Si ce dernier a rejeté une couverture traditionnelle, il est peu probable qu'il octroie du paramétrique. » Et de poursuivre : « Le paramétrique relève du second marché. De fait, les courtiers viennent hélas au paramétrique en dernier recours, comme un "SOS malus". On en trouve moins en France, où le régime Cat'Nat' a organisé la mutualisation. Enfin, un autre frein, c'est que le contrat paramétrique doit passer par un assureur enregistré localement. »

François Lanavère pointe toutefois un avantage : « Cet outil permet à l'entreprise de véritablement comprendre son exposition climatique sur un risque précis. Et chez Axa Climate, nous poussons par exemple nos études sur des zones inondables en 2050, qui ne sont pas celles de 2023, comme vous pouvez l'imaginer. »

Les Cat' bonds représentent désormais un quart de la réassurance globale aux États-Unis

Troisième alternative à l'assurance : les Cat' bonds ou obligations catastrophes. Précision : cette solution relève avant tout de la réassurance et constitue un élément de stabilisation du marché plus qu'un outil à disposition du risk manager. « Tous les réassureurs et les gros assureurs émettent des Cat' bonds », souligne ainsi Vincent Prabis, managing principal chez Hiscox ILS. Ces obligations sont destinées à assurer une couverture liée à des catastrophes naturelles. Leur création aux États-Unis, en 1997, découle d'un constat : « Les assureurs et réassureurs ne disposeraient pas des capitaux suffisants pour indemniser tous les sinistres si les catastrophes naturelles devaient se produire fréquemment », explique Vincent Prabis. Or, ces dernières ont nettement crû depuis plusieurs années.

« Tous les réassureurs, les gros assureurs et de grosses entreprises émettent des Cat' bonds. »



VINCENT PRABIS
Managing principal
chez Hiscox ILS

Dans le même temps, les investisseurs cherchent à se diversifier et à remplir des critères ESG. Ce double phénomène a considérablement développé le marché, majoritairement aux États-Unis, pour atteindre chaque année plusieurs dizaines de milliards de dollars d'encours, soit 25 % de la réassurance globale aujourd'hui.

Concrètement, sans sinistre au cours d'une période de souscription donnée – trois à cinq ans –, les investisseurs récupèrent leur mise avec une forte plus-value. En revanche, ils perdent tout leur investissement en cas de catastrophe.*

« De grosses compagnies peuvent aussi émettre des Cat' bonds », précise Vincent Prabis. Comme EDF après la tempête de 1999, pour protéger son réseau de pylônes basse et moyenne tension. Disneyland Tokyo et Universal Studios Californie en ont aussi émis, pour les risques liés aux tremblements de terre notamment. Le déclenchement peut être fondé sur un principe indemnitaire, une perte de marché ou paramétrique. » Ce produit est complémentaire des autres et, de manière générale, aucune solution n'est exclusive d'une autre. De fait, un acheteur de protections dispose d'un budget, qu'il utilisera au mieux en fonction de la dynamique des marchés, de ses besoins et de la palette d'outils à sa disposition. « Face à l'urgence climatique, il est nécessaire d'avoir tous les acteurs autour de la table », confirme Louis Bollaert. La logique est la suivante, poursuit Laurent Bonnet : « La captive et l'assurance sont vues ensemble. Et si ce programme manque de capacité, on va vers le paramétrique. Sans oublier que la captive aussi peut faire un rachat de franchise d'un contrat d'assurance classique. » Louis Bollaert ajoute que « le principe d'une police paramétrique convient très bien aux captives. »

Dans un monde où les catastrophes naturelles seront toujours plus nombreuses, fréquentes et violentes, il reste à user de pédagogie pour mieux faire connaître ces alternatives. |

* Sources : les sites Novethic et Bourse des Crédits.

Comment garantir la pérennité du régime Cat'Nat' ?

Quarante ans après sa création, le partenariat public-privé qui indemnise les catastrophes naturelles en France a besoin de nouvelles recettes face aux coûts engendrés par la récente série de catastrophes naturelles. Une mission intergouvernementale travaille sur le sujet, et doit rendre son rapport final d'ici la fin décembre 2023.



Cela fait maintenant sept ans que la Caisse centrale de réassurance (CCR), réassureur public qui propose aux assureurs en France des couvertures contre les catastrophes naturelles dites « Cat'Nat' » et les risques non assurables (lire l'encadré), connaît des résultats négatifs presque chaque année (six années sur sept).

Les sécheresses d'abord, les inondations ensuite, grignotent sûrement, et de plus en plus vite, les réserves de la CCR. « Nous avons puisé 2,5 milliards d'euros depuis 2016 », indique Édouard Vieillefond, directeur général de la CCR. « À ce stade, l'année 2023 s'annonce moins mauvaise que 2022, mais il faut rester prudents. Car en moyenne chaque année, il nous manque 1,1 milliard d'euros, une situation qui risque de s'aggraver », prévient-il.

Tous les acteurs du secteur l'affirment : la pérennité du régime Cat'Nat' est en jeu. La tension est d'autant plus forte que la CCR est confrontée à un effet ciseau : d'un côté, le dérèglement climatique entraîne une hausse continue de ses charges. La sinistralité climatique est déjà passée d'un coût moyen équivalent à 1,1 milliard d'euros par an au début des années 2000 à au moins 1,8 milliard par an aujourd'hui

et probablement plus de 2,7 milliards par an en 2050. Chez France Assureurs, les projections « indiquent que le coût des aléas climatiques pourrait doubler dans les trente prochaines années par rapport aux trente années précédentes ».

Dans le même temps, plusieurs textes se sont succédé depuis la création du régime, en 1982, pour donner des droits supplémentaires aux assurés. Cette bonne nouvelle pour ces derniers a aussi son revers : « En assouplissant les critères de déclenchement d'une indemnisation, les lois Baudu et 3DS notamment sont venues élargir le nombre de bénéficiaires potentiels, et les coûts afférents pour le régime », décrit Édouard Vieillefond.

C'est pour redresser la barre que le Gouvernement a nommé une mission sur l'assurabilité du risque climatique (lire l'encadré L'avis de l'Amrae). Avec une double feuille de route : trouver des pistes pour rééquilibrer les finances du régime Cat'Nat', quasiment unique au monde, et promouvoir les actions de prévention et d'adaptation au changement climatique, aussi bien en métropole qu'en outre-mer.

Un rapport, dans sa version définitive, est annoncé pour la toute fin de l'année. « Nous souhaitons que cette mission soit suivie par des décisions de la part des politiques », déclare Édouard Vieillefond.

Sur le volet « rééquilibrage financier du régime », la CCR plaide pour une augmentation de ses recettes. Le régime

« Nous souhaitons que cette mission soit suivie par des **décisions de la part des politiques.** »



ÉDOUARD VIEILLEFOND

Directeur général de la Caisse centrale de réassurance (CCR)

Cat'Nat' repose sur le principe de la mutualisation : l'État impose aux assureurs privés de couvrir chaque particulier et chaque entreprise sur les catastrophes naturelles, via notamment une surprime de 6 % sur l'assurance automobile, mais aussi 12 % prélevés sur la police « multirisques habitation » et sur l'assurance des entreprises (lire l'encadré). « La surprime, inchangée depuis 2000, doit passer de 12 à 19 % rapidement, précise Édouard Vieillefond, pour que le régime continue à fonctionner. Pour faire face aux coûts à horizon 2050, il faut même ajouter 3 % de plus pour atteindre 22 %. Les réassureurs connaissent ce rythme cyclique. Ils modifient peu les primes pendant plusieurs années, quitte à supporter des pertes, puis ils augmentent leurs tarifs quand la situation financière devient intenable. »

Édouard Vieillefond peut compter sur le soutien des assureurs. « Ce régime Cat'Nat' est un partenariat-public-privé qui fonctionne très bien », souligne ainsi Philippe Michel Labrosse, directeur général d'Abeille Assurances. Pour Franck Le Vallois, directeur général de France Assureurs, qui fédère le secteur, « le régime Cat'Nat' a fait ses preuves au cours des quarante dernières années. Fondé sur la solidarité et l'universalité, il s'avère très protecteur. Le premier levier à court terme consiste à revoir le taux de cotisation Cat'Nat' fixé par la réglementation. »

Copilote de la mission intergouvernementale, Thierry Langreny affirme : « Le rééquilibrage du régime est un défi de court terme et nous allons formuler des recommandations dans ce domaine. » Restera à convaincre le Gouvernement d'actionner une hausse de la surprime, dans un contexte

« Le fait de voir apparaître des zones considérées non assurables constitue un risque de rupture d'égalité entre les Français. »



PHILIPPE MICHEL LABROSSE
Directeur général
d'Abeille Assurances

inflationniste où l'exécutif lui-même presse les assureurs de ne pas augmenter leurs tarifs.

Dans ce débat, certains pointent du doigt la sécheresse. Ce risque est couvert depuis 1989 en France, à travers la thématique des mouvements de terrain, ce qui relève d'une exception française dans le monde. « Or, la sécheresse est devenue depuis bientôt dix ans le premier péril devant les inondations, souligne Édouard Vieillefond. En outre, c'est un péril d'une durée moyenne de dix ans, depuis l'ouverture d'un dossier jusqu'à sa conclusion finale, en passant par la publication des arrêtés ministériels Cat'Nat'... » Pire : le coût de couverture de ce risque est gigantesque, « voire exponentiel », affirme Édouard Vieillefond. Avec 10,5 millions de maisons potentiellement exposées dans l'Hexagone, et un coût moyen de réparation compris entre 30 000 et 35 000 euros pour chacune, voire 40 000 bientôt... soit un total qui peut aller en théorie jusqu'à des centaines de milliards d'euros...

Un bon connaisseur du sujet suggère de sortir la sécheresse du régime Cat'Nat' et d'y allouer des ressources spécifiques, via un impôt sécheresse par exemple. « Nous avons entendu cette suggestion, qui rejoint celle du Cese d'avril 2022, confirme Thierry Langreny. Mais d'autres arguments émergent en sens inverse et, du point de vue des finances publiques, cela ne ferait que déplacer le problème. »

« Le régime Cat'Nat' a fait ses preuves au cours des quarante dernières années. Fondé sur la solidarité et l'universalité, il s'avère très protecteur. »



FRANCK LE VALLOIS
Directeur général
de France Assureurs

LA CCR, MODE D'EMPLOI

La CCR a été créée en 1946 et gère le régime des catastrophes naturelles établi en 1982 pour protéger les Français « contre les dommages matériels directs non assurables ayant pour cause l'intensité anormale d'un agent naturel ». Car si un assureur est financièrement en mesure de couvrir les dégâts liés à l'incendie, la tempête, la grêle ou le poids de la neige, il n'aurait pas à lui seul les reins assez solides pour indemniser les dommages provoqués par une inondation, une sécheresse ou un cyclone. L'État impose aux assureurs privés une surprime de 12 % sur la police « multirisques habitation » et sur l'assurance des entreprises, ainsi que 6 % sur l'assurance automobile. Sur ces 12 %, 12 % sont versés au fonds Barnier de prévention des risques.

Pour le reste, soit 88 % de la manne, deux options sont possibles : l'assureur prend le tout et se charge de 100 % de l'indemnisation ou il partage les primes à 50/50 avec la CCR, et, dans ce cas, l'indemnisation sera prise en charge à parts égales entre cette dernière et l'assureur. Et si les dégâts dépassent un certain montant, le supplément sera pris en charge par la CCR, qui dispose d'une réserve et d'une garantie illimitée de l'État. Plus de 90 % des assureurs en France ont choisi cette deuxième option. Le régime Cat'Nat' bénéficie chaque année de 2 milliards d'euros de primes, dont 55 % via l'assurance habitation, 40 % via les entreprises et 5 % via l'assurance automobile.

« Solliciter un avis extérieur pour recenser les points de vue de toute la chaîne de valeur : clients finaux, distributeurs d'assurances, et réassureurs, CCR, ministères concernés... peut permettre d'**élargir l'éventail des options pour équilibrer le régime.** »

THIERRY LANGRENEY
Président des Ateliers du Futur



Pour autant, le même bon connaisseur du sujet enfonce le clou : « *La vocation de la CCR est de couvrir les aléas. Donc si la sécheresse devient désormais un phénomène annuel, elle ne peut plus être considérée comme un aléa et ne relève pas de ce fait du régime Cat'Nat'.* » À la CCR, Édouard Vieillefond aborde la question des indicateurs pour définir le seuil de déclenchement des Cat'Nat'. « *Ce débat existe, même si la priorité aujourd'hui est le niveau de surprime. Si la sécheresse se produit plus régulièrement désormais, parce que les températures sont plus élevées de manière chronique, tout ce qui était considéré comme hors norme dans le passé devient la norme et ne devrait plus être pris en compte par le régime. C'est un vrai sujet politique* », conclut-il.

Le deuxième volet de la mission gouvernementale porte sur la prévention. De fait, relève le rapport remis par la CCR à Bercy en 2022*, « *quelles que soient les orientations prises pour permettre au régime Cat'Nat' de trouver un équilibre face aux impacts attendus du dérèglement climatique, les solutions envisagées ne pourront pas être pleinement efficaces si les efforts de la puissance publique consentis en matière de prévention ne sont pas poursuivis pour contenir la croissance de la sinistralité.* »

À charge pour la mission copilotée par Thierry Langreny de formuler des propositions en la matière. Les yeux se tournent naturellement vers le Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), créé en 1995 et surnommé « fonds Barnier », qui était initialement financé par une ponction sur la surprime CCR (sur les 12 % de surprime, 12 % allaient au fonds Barnier).

Dans les faits, le fonds Barnier est aujourd'hui financé par une ligne de crédits d'environ 200 millions d'euros par an, gérée par la Direction générale de la prévention des risques (DGPR), au ministère de la Transition écologique, et par les 12 % prélevés sur la surprime de 12 % qui alimente le budget de l'État.

Dans son rapport au ministre de l'Économie, la CCR écrit noir sur blanc, mais sans entrer dans le détail, qu'il « *faut pouvoir s'appuyer dans les années à venir sur une enveloppe budgétaire du FPRNM pérennisée et en adéquation avec l'évolution prévisible des impacts des catastrophes naturelles* ».

Ce fonds, rappelle Franck Le Vallois, « *a été initialement créé pour financer l'expropriation des propriétaires de maisons en zones à risques. Depuis, ses missions ont été élargies, par exemple à la prévention des inondations. Cela étant, ce fonds est encore trop peu connu : peu de nos concitoyens savent qu'il peut par exemple financer des mesures à destination*

PRÉSENTATION DE LA MISSION INTERGOUVERNEMENTALE

La mission intergouvernementale sur l'assurabilité du risque climatique a reçu sa lettre de cadrage le 24 mai 2023. L'Amrae a été reçue le 17 juillet.

Elle travaille en étroite collaboration avec la Direction générale du Trésor. Les personnalités qui composent la mission sont :

- Thierry Langreny, président des Ateliers du Futur et ancien dirigeant de plusieurs sociétés au sein des groupes Axa et Crédit Agricole
- Myriam Merad, directrice de recherche au CNRS
- Gonéri Le Cozannet, ingénieur au BRGM

Pourquoi cette mission ? « *Jusqu'à présent, répond Thierry Langreny, le dialogue avait lieu entre la CCR, France Assureurs et la Direction générale du Trésor. Solliciter un avis extérieur pour recenser les points de vue de toute la chaîne de valeur – clients finaux, distributeurs d'assurances et réassureurs, CCR, ministères concernés... – peut permettre d'élargir l'éventail des options pour équilibrer le régime. Donner plus de puissance à la prévention, par exemple, serait bénéfique.* »

Le calendrier : un rapport, dans sa version définitive, est annoncé pour fin 2023.

L'AVIS DE L'AMRAE

Il est probable que la mission conclue à une augmentation de la surprime Cat'Nat' de 50 %. Elle passerait de à 12 % à 18 %, soit une augmentation de 375 millions d'euros pour les entreprises. Leur contribution serait alors supérieure au milliard d'euros, soit du même ordre que celle des particuliers, alors que le régime semble indemniser principalement ces derniers (sécheresse, argile).

L'Amrae propose à la mission une approche qui repose sur trois piliers :

L'Incitation

Le système doit récompenser les efforts faits par les entreprises sous la forme d'un bonus/malus dans le calcul de la surprime Cat'Nat'. L'Association propose que l'indicateur ou score climat des entreprises de plus de 750 000 euros de chiffre d'affaires – en cours de mise en place par la Banque de France – soit utilisé comme référentiel pour le calcul de la surprime Cat'Nat' sur les polices dommage.

La Solidarité

Afin de renforcer les moyens de la CCR, il faudrait que le système de solidarité soit cohérent sur toute la chaîne en imposant aux assureurs une rétrocession à la CCR de 100 % de la surprime Cat'Nat' collectée.

L'Indépendance, la Pérennité et la Souveraineté

La CCR « perd » beaucoup d'argent en se réassurant sur les marchés principalement britanniques, ce qui nuit à son indépendance et à sa souveraineté.

L'Amrae suggère la création d'un fonds Cat'Nat' spécifique à la CCR qui serait alimenté via la rétrocession par les assureurs de 100 % de la surprime Cat'Nat' collectée. Avec l'objectif que le fonds s'autosuffise, en arrêtant de se réassurer sur le marché, cela permettrait à la CCR de gagner en indépendance.

HUBERT DE L'ESTOILE
Délégué général de l'Amrae



« L'Amrae a proposé que la notation officielle "Banque de France" sur l'engagement climatique soit retenue pour **caler un bonus/malus sur la surprime.** »

MICHEL JOSSET
Administrateur référent
climat de l'Amrae

des particuliers et des petites entreprises. Par ailleurs, son périmètre est trop restreint : les mesures de prévention du phénomène de retrait-gonflement des argiles devraient être éligibles à des financements par l'intermédiaire de ce fonds. Pour toutes ces raisons, France Assureurs mène des discussions avec l'ensemble des ministères concernés afin de réformer ce fonds et de mieux communiquer sur ses possibilités de financement ».

Un bon connaisseur du dossier plaide de son côté afin d'utiliser le fonds Barnier « également pour des actions d'adaptation au dérèglement climatique, car elles s'avèrent désormais incontournables ».

Côté prévention toujours, « le 12 septembre dernier, relate Franck Le Vallois, France Assureurs a annoncé le lancement d'une initiative de place : "Initiative Sécheresse". Il s'agit d'analyser les effets dans le temps de plusieurs solutions de protection des maisons individuelles, dans une logique à la fois de prévention et de réparation des sinistres liés au retrait-gonflement des argiles. Plus généralement, il est fondamental que les entreprises prennent conscience de la nécessité d'améliorer la prévention face aux catastrophes naturelles qui les frappent régulièrement partout sur la planète (inondations en Thaïlande en 2011, en Australie en 2019, feux de forêt aux États-Unis, grêle en France en 2022). »

Et l'Amrae, dans tout ça ? Considérée comme un acteur important, elle a été auditionnée par la mission de Thierry Langreny cet été. La délégation composée de Michel Josset et Hubert de l'Estoile, délégué général de l'Association, a rappelé, sur le volet financier, que « les surprimes Cat'Nat' pèsent déjà lourdement sur les budgets assurance des entreprises pour leurs implantations en France et que la solidarité des entreprises vis-à-vis des particuliers a ses limites ».

Enfin, sur le volet prévention, ils ont décrit « ce que peut être une approche prévention et adaptation des risques physiques à l'échelle d'une entreprise : mise en place d'une gouvernance, acquisition de données d'exposition aux risques climatiques actuels et futurs, méthodes d'adaptation à l'échelle des sites et priorisation des actions de prévention/protection... ». Et de faire valoir, en outre, « que le système Cat'Nat' actuel est très peu incitatif, les actions de prévention n'étant pas du tout prises en compte dans le calcul de la surprime. Nous avons donc proposé que la notation officielle "Banque de France" sur l'engagement climatique soit retenue pour caler un bonus/malus sur la surprime ». L'Amrae doit être auditionnée une nouvelle fois cet automne.

Une chose est sûre, « l'existence du régime Cat'Nat', avec en son centre la CCR, permet d'assurer les particuliers et les entreprises en France, contrairement à ce qui se passe dans certains États américains par exemple, dont les assureurs commencent à se retirer, souligne Édouard Vieillefond. C'est pourquoi il faut absolument préserver le régime. » Une analyse partagée par un bon connaisseur du dossier, selon qui « si l'on ne fait rien, on indemniserà de moins en moins bien, sans oublier le risque de voir apparaître des zones considérées non assurables. » Une situation qui, alerte Philippe Michel Labrosse, « constitue un risque de rupture d'égalité entre les Français ». |

Gouvernance du risque climatique, l'instabilité fait encore loi

La montée en puissance de la gestion du risque climatique dans les missions qui incombent au risk manager s'accommode parfois difficilement du fait que la gouvernance ne soit pas encore stabilisée.



« Lorsqu'est lancé un appel d'offres sur les données géoclimatiques, **le risk manager est le plus souvent le point d'entrée, mais ce n'est pas lui qui "tient" le risque.** La décision finale revient plutôt au directeur financier ou au directeur RSE. »

DANAËLLE LE MAO
Responsable du département
ingénierie France chez Zurich
Resilience Solutions

Dans la dernière édition du Baromètre sur l'engagement climatique de l'Amrae, les formations RSE/ESG apparaissent comme les plus utiles à la fonction des risk managers dans les deux prochaines années et sont citées par 30 % des répondants. Cette tendance illustre bien la montée en puissance rapide des risques liés au climat ou des risques d'atteinte à l'environnement, aux droits humains ou autres risques ESG dans le périmètre de leurs missions. Plus d'un tiers d'entre eux indiquent par ailleurs participer au comité RSE/développement durable de leur entreprise, quelle que soit sa forme. Par ailleurs, à l'instar d'autres risques comme le cyber, le risque climatique, technique et complexe à appréhender, implique de multiples parties prenantes internes et externes, ce qui nécessite une gouvernance adaptée.

« De qui relève la responsabilité de la prise en charge du risque climatique ? Cela incombe-t-il au comité d'audit et des risques et/ou au comité RSE ? Quel est le bon niveau de responsabilité ? Qui sont les bons experts ? La manière dont est faite la distribution des rôles et dont le sujet est piloté va donner une "couleur" au reste de l'organisation », explique Thibault Bulabois. Une nouvelle version du Code Afep-Medef, publiée fin 2022, formule d'ailleurs de nouvelles propositions centrées sur les enjeux RSE, et plus spécifiquement sur ceux liés au climat. Il s'agit de renforcer les missions du conseil d'administration en la matière afin qu'il soit garant de la stratégie RSE de l'entreprise, rappelle *Risques et opportunités liés au changement climatique : Panorama et bonnes pratiques*, le cahier technique de l'Amrae. « L'IFA et l'Afep-Medef ont ajouté ces dernières années des notes dans leurs différents guides et documents pour dire l'importance qu'il faut accorder au changement climatique, mais sans doute faudrait-il de nouvelles publications dédiées pour mieux préciser les compétences des administrateurs et dire quelle instance est propriétaire de ce risque », estime toutefois Thibault Bulabois. Selon les résultats du Baromètre Amrae, la gouvernance du risque climatique a cependant progressé, car 32 % des risk managers interrogés déclaraient qu'elle était inexistante dans leur entreprise, contre 43 % un an plus tôt. Au niveau des plus hautes instances de gouvernance, il semble acquis que le comité RSE soit à la

manœuvre et propriétaire du risque climatique, mais sur le terrain, les risk managers sont vite propulsés en première ligne, sans avoir le pouvoir en main. Un exemple ? « Lorsqu'est lancé un appel d'offres sur les données géoclimatiques, le risk manager est le plus souvent le point d'entrée, mais ce n'est pas lui qui "tient" le risque. La décision finale revient plutôt au directeur financier

ou au directeur RSE », souligne Danaëlle Le Mao. « Les entreprises ne sont pas matures et la gouvernance du risque climatique dans l'entreprise n'est pas encore stable. Très fréquemment, nous constatons au fil des travaux avec nos clients que les acteurs à inclure dans le projet ne sont pas clairement identifiés au départ », ajoute Danaëlle Le Mao. |



Hélène Auriol-Potier, administratrice de sociétés, administratrice et coprésidente du club ESG, membre du bureau de l'Institut français des administrateurs (IFA)

En 2019, l'IFA a publié le guide *Le rôle du conseil d'administration dans la prise en compte des enjeux climatiques*. Avez-vous le sentiment que, depuis, les administrateurs se sont davantage saisis du sujet, notamment avec les nouvelles obligations réglementaires ?

Oui, j'ai le sentiment que les administrateurs se saisissent de plus en plus sérieusement des enjeux climatiques. La réglementation joue un rôle évident dans cet engagement, mais également les risques de réputation. La préférence des investisseurs envers les activités durables, l'attractivité des entreprises vis-à-vis des salariés et les activistes sont autant de vecteurs qui font pression sur les entreprises pour s'occuper des enjeux climatiques.

Le risque climatique est un sujet sur lequel travaille l'IFA au sein du club que je préside. Le 23 novembre est organisée une matinale sur les nouveaux enjeux et l'engagement du conseil d'administration en matière de durabilité, notamment sur le nouveau reporting de durabilité. C'est à l'agenda de la grande majorité des conseils d'administration, même si la maturité des sociétés en matière climatique varie d'une entreprise à l'autre.

Quelles sont, d'après l'IFA, les compétences du conseil d'administration en la matière ? Faut-il parler d'enjeux climatiques ou de risque climatique ? Ce sujet doit-il être spécifiquement suivi par le comité des risques, le comité RSE ou une autre instance existante ou à créer ?

En matière de gouvernance il est important qu'un comité du conseil d'administration se saisisse des sujets climat/environnement. Que ce soit dans un comité ESG dédié ou au sein d'un comité existant qui préparera les travaux pour approbation par le conseil d'administration. Le dernier Baromètre IFA – Ethics&Boards sur la composition des conseils d'administration relève que 80 % d'entre eux ont un comité en charge de l'ESG, alors qu'ils n'étaient que 25 % en 2015. En ce qui concerne les risques, un travail commun et bien coordonné est nécessaire entre le comité en charge des sujets ESG et le comité d'audit, ce dernier ayant la charge du suivi des risques dans leur ensemble pour le conseil d'administration.

Mais on parle ici d'un risque où il faut se projeter à très long terme en définissant des objectifs et des trajectoires qui vont, en plus, pouvoir jouer sur la stratégie...

Effectivement, un défi supplémentaire vient du manque de maturité des sujets climat, qui ne sont pas encore bien balisés. Ils sont en évolution constante et rapide. Dans ce contexte complexe, les entreprises doivent néanmoins s'engager pour le futur. Pour nombre de sociétés, le climat va toucher le cœur de leur modèle d'affaires. Le climat doit donc faire partie intégrante de la stratégie de l'entreprise, ce qui implique des liens très proches entre les responsables climatiques et ceux qui définissent la stratégie de la société. Nous connaissons une phase de montée en puissance rapide des sujets ESG.

Il revient au conseil d'administration de s'assurer qu'une stratégie climat soit élaborée, que le management mette en place les moyens nécessaires à sa bonne exécution, que les objectifs et la trajectoire carbone soient appropriés et alignés, que la communication et les publications de l'entreprise sur les sujets ESG soient de qualité et conformes aux exigences en vigueur.

À l'IFA, nous mettons en place une formation pour les conseils d'administration dans leur ensemble, afin que tous les administrateurs aient un socle de connaissances suffisantes en matière d'ESG pour exercer leur mandat dans les meilleures conditions.

À noter que la nouvelle directive européenne CSRD qui sera mise en application à partir de janvier 2024 exige des entreprises qu'elles adaptent leur rapport extra-financier selon les normes dites ESRS*. Cela repose sur l'analyse de la double matérialité : impact financier et impact des activités de l'entreprise sur l'environnement et sur la société. C'est une étape très importante. Mais il ne faut pas que les enjeux ESG deviennent uniquement une question de conformité, de coûts et de risques, mais soient aussi une histoire de création de valeur.

* ESRS : European Sustainability Reporting Standards.

Par **Charlotte
Cousin**

Ifrima

La feuille de route de Franck Baron

Nommé en octobre 2022 président de la Fédération internationale des associations de gestion des risques et des assurances (Ifrima), Franck Baron expose la nouvelle feuille de route du groupement mondial dont il souhaite faire entendre la voix. Avec une organisation et une gouvernance révisées, l'actuel directeur des risques d'International SOS souhaite inscrire l'organisation dans le concret et renforcer les connexions entre ses membres pour mutualiser à l'échelon mondial leurs bonnes pratiques.

.....

À la tête de Parima depuis 2013, vous poursuivez votre engagement associatif au poste de président de l'Ifrima depuis octobre 2022. Comment s'est déroulée cette nouvelle élection ?

.....

L'Ifrima, dont je faisais partie du conseil comme représentant de Parima, m'a demandé de me présenter pour en devenir le président. J'ai accepté de candidater, sous réserve de quelques conditions que je souhaitais voir se refléter dans ma feuille de route, dont la finalité est unique : l'action, et pas seulement la représentation. Point question que l'Ifrima se réduise à « un *lunch club* » (club de déjeuner) se réunissant uniquement une fois par an. Groupement d'associations d'élus tous bénévoles, il fallait composer une équipe opérationnelle avec des moyens. La première chose validée a été d'utiliser les réserves financières de l'Ifrima pour se doter d'un bureau permanent, composé de trois personnes à mi-temps, qui constitue désormais un vrai support professionnel et logistique pour mes activités de président.

FRANCK BARON
Président d'Ifrima



J'ai, par ailleurs, demandé la création d'un comité exécutif afin d'être davantage « dans l'action » : nous nous retrouvons toutes les quatre à six semaines en visioconférence pour discuter de différents sujets. Nous conduisons également deux conseils d'administration par an, afin d'être beaucoup plus ancrés en matière de décision, ainsi que des comités exécutifs qui se réunissent tous les mois et demi. Le conseil du mois d'avril m'a donné l'opportunité de faire valider mon plan stratégique, me permettant désormais un soutien de tous pour aller dans la direction souhaitée.

.....

Quelle direction souhaitez-vous impulser ?

.....

Le premier enjeu est de transmettre de l'information de manière beaucoup plus active au sein de l'Ifrima. Nous sommes ainsi en train de développer des boîtes de dialogue, WhatsApp ou autres, permettant d'avoir un flux continu de conversations et de partage, ce qui n'existait pas avant. Cela offre la possibilité aux membres les plus petits et les plus novices d'être aidés par les plus expérimentés. Nous travaillons également actuellement sur la manière de mettre en commun les ressources. Chacun de nos 19 membres développant de son côté des rapports, des études, des documents de synthèse, nous souhaitons, à travers Ifrima, accélérer le partage de ces outils, grâce à des nouvelles technologies de type KBS (*knowledge-based system*) favorisant notamment la fluidification de ce partage et l'automatisation d'une traduction dans d'autres langues.

.....

Quels sont les autres axes forts de votre feuille de route ?

.....

Je voudrais qu'Ifrima puisse aller dans les pays ou les zones géographiques comptant peu de risk managers ou

BIO EXPRESS

Actuellement directeur adjoint groupe en charge de la gestion des risques et des assurances d'International SOS à Singapour, Franck Baron partage son temps entre l'Europe et l'Asie.

Sa carrière professionnelle, commencée en 1991, l'a amené à exercer dans le domaine de la gestion des risques et de l'assurance dans différents groupes : de Mars à Axa en passant par Aon, Marsh, Danone ou encore Firmenich.

Actuel président de l'Ifrima depuis octobre 2022, il s'est investi dès 2001 dans le monde associatif, d'abord comme vice-président de l'Amrae jusqu'en 2003, puis comme membre du conseil et vice-président de la Fédération des associations européennes de gestion des risques (Ferma) de 2004 à 2009, avant d'accéder au poste de président de l'Association panasiatique de gestion des risques et des assurances (Parima) en 2013. Après dix années à cette fonction, il a passé le flambeau en 2023 à Annacel Natividad, responsable de la gestion des risques d'Aboitiz Food Group, directrice financière de leur filiale Pilmico Foods Corporation.

dotés d'une association peu active ou non connectée au reste du monde. C'est l'axe de mon plan stratégique qui me tient le plus à cœur. Nous commençons donc à collecter les « meilleures pratiques » de chacun de nos membres pour pouvoir les partager, tout en prenant contact avec ces pays en demande pour voir comment nous pouvons les aider, non pas financièrement, mais intellectuellement. Nous visons les zones géographiques du Moyen-Orient ainsi qu'une partie de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Il y a par exemple en Afrique et du Sud l'association IRMSA (*The Institute of Risk Management South Africa*) qui a la volonté de nous aider à développer une sorte de fédération pour l'Afrique.

Vous souhaitez également faire entendre la voix de l'Ifrima...

En effet, aujourd'hui on n'entend pas l'Ifrima. Nous essayons de modifier cette situation lorsque cela a du sens : nous ne sommes pas là pour écraser la voix locale ou régionale, mais nous devons nous demander sur quelle thématique nous pouvons avoir une voix globale. Notre principal challenge est d'accélérer le processus de prise de décision, car lorsqu'un sujet demande de se positionner très rapidement, il est compliqué d'avoir la validation de tout le monde rapidement. Nous réfléchissons également à créer des partenariats avec des fédérations internationales sur des professions connexes au risk management, comme les auditeurs internes, les juristes, les administrateurs, etc. Nous sommes en train de le lister afin d'établir un dialogue et les rencontrer régulièrement pour, peut-être, un jour porter un événement ensemble, encore une fois sans entrer en compétition. Lorsque je me suis fait élire, j'ai aussi demandé à ce que les mandats de président passent de deux à trois ans. Il me reste donc encore deux ans pour essayer d'en faire le maximum !



Rims – Riskworld 2023 à Atlanta, aux États-Unis

Au premier plan, de gauche à droite : Patrick Smith (consultant indépendant), Jennifer Santiago (Rims), Franck Baron (Ifrima, Parima), Carl Leeman (Belrim), Thabile Nyaba (IRMSA), Gary LaBranche (Rims).

Au deuxième plan, de gauche à droite : Christopher Palm (IRMSA), Angela Cherrington (YourHub), Javier Mirabel (Fundalarys), Carmen Angel (Fundalarys), Jorge Daniel Luzzi (Apogaris), Makoto Kanda (ARMJ).

À l'arrière-plan, de gauche à droite : Katherine Gledhill (Rims), Dirk Wegener (Ferma), Alexander Frost (Airmic), Christian Böhm (GVNW), Gillian le Cordeur (YourHub).

SANS PAYSANS, ON FAIT COMMENT ?



**LA MOITIÉ DES AGRICULTEURS
PARTIRONT À LA RETRAITE
DANS 10 ANS.**

La relève, c'est Léa,
de la ferme coopérative de Belêtre (37)
Maraichage, céréales et pains bio

**Aidez Terre de Liens
à faire pousser des fermes paysannes
terredeliens.org**

Par **Charlotte Cousin**

Zoom sur 4 assurtechs : climat, prévention dommage, conformité et cyber

Atout Risk Manager, en partenariat avec Insurtech France, poursuit cette rubrique dédiée à l'innovation et à ses acteurs, dans les secteurs clés pour les risk managers : cyber, ressources humaines, assurance, dommage et climat.

Climat



RUBEN HALLALI
Cofondateur
et directeur général
de HD Rain

HD Rain : minimiser les risques météo et climat

Lorsque HD Rain démarre son activité en 2018, la start-up de prévisions météorologiques pense alors se destiner uniquement au monde agricole. Aujourd'hui, 95 % des données transmises par la société partent vers le secteur de l'assurance, son client socle avec la sécurité civile. À l'origine de l'assurtech, deux cofondateurs : Ruben Hallali et François Mercier-Tigrine. Tous deux issus de la recherche en sciences atmosphériques et climatiques, ils constatent des qualités de données très différentes selon les zones géographiques et décident de lancer une solution d'observation, de prévision et de certification des données météo.

L'objectif de HD Rain est de permettre aux assureurs de minimiser les risques inhérents aux événements météorologiques et climatiques. « *Ce qui intéresse les assureurs, c'est l'accès à des jeux de données certifiées traduisant les conditions météo sur un territoire. Notre but est de leur procurer une donnée applicable immédiatement pour la mettre en place dans leurs outils de tarification, de modélisation et d'indemnisation de leurs clients, sans avoir besoin d'une équipe d'experts pour la traiter* », explique Ruben Hallali, directeur général. Pour fournir ces informations, HD Rain s'appuie sur des stations existantes (Météo-France, stations internationales, réseaux privés partenaires comme Veolia ou Suez), mais également sur ses propres réseaux d'observation déployés sur des zones stratégiques, grâce à une levée de fonds d'1 million d'euros lui ayant permis d'investir sur sa technologie de capteurs. Parmi ses clients : Generali, AXA Climate ou encore Descartes Underwriting. « *Nous signons avec eux des contrats-cadres leur permettant de disposer d'un accès à notre plateforme, où sont géolocalisées toutes les stations. Ils peuvent ensuite nous commander une certification sur une station et une période donnée.* »

Avec plus de 1 300 capteurs déployés dans cinq pays (France, Monaco, Andorre, Côte d'Ivoire, Géorgie), HD Rain entend doubler son réseau d'ici fin 2024 et déployer sa solution au Maroc, en Espagne ainsi qu'en Italie avant de se tourner vers l'Europe de l'Est et l'Asie. La signature récente d'un contrat avec le Centre national d'études spatiales (Cnes) va également lui permettre de renforcer son produit avec de la donnée satellite.

hd-rain.com/fr/accueil

HD RAIN



↑ Les données recueillies sont combinées dans un algorithme qui permet d'assurer une précision de 500 m par 500 m sur tous les points de la zone couverte, des itérations minute par minute et une prévision de deux heures.



↑ Parmi les données collectées : l'intensité et l'accumulation de la pluie, l'ensoleillement, la température, la pression et l'humidité.

Prévention dommage



RUDY MIZEL
Cofondateur
et directeur général
de My Risk Committee

My Risk Committee, l'IoT comme dispositif de maîtrise des risques

Fondée en 2020, la start-up française My Risk Committee est spécialisée dans la valorisation de la donnée des objets connectés pour le risk management, la prévention et l'optimisation des assurances. Positionnée sur le segment de l'assurance IARD (incendies, accidents et risques divers), l'assurtech s'adresse prioritairement aux ETI ainsi qu'aux grandes entreprises, à qui elle propose deux niveaux de service.

D'un côté, la solution technologique, avec sa plateforme My Risk io, une solution SaaS combinant données opérationnelles, images satellite et capteurs IoT pour une meilleure gestion des risques de l'entreprise grâce à un suivi en temps réel et en continu des actifs des entreprises. De l'autre, la matière grise, avec une offre de conseil « *pour analyser les données recueillies et accompagner les risks managers, mais également les courtiers et les assureurs, sur la meilleure stratégie de rétention et de transfert de risque vers l'assurance* », explique Rudy Mizel, cofondateur et directeur général.

S'appuyant sur des modèles mathématiques prédictifs, la société a ainsi développé en interne une interface pour intégrer les données traditionnelles du risk manager (systèmes existants, fichiers Excel, échanges avec les courtiers, etc.) en y ajoutant la donnée issue des objets connectés (capteurs de température, humidité, détection incendie, fuite d'eau, etc.) du client via un accès API à son serveur sécurisé. « *À partir de là, nous récupérons les données intéressantes pour le risk management et l'assurance puis les intégrons directement à la cartographie des risques afin d'optimiser la détection, la protection et la prévention des risques* », détaille Rudy Mizel.

L'accès à la plateforme My Risk io s'appuie sur 13 applications, correspondant à autant de cas d'usage (gestion des polices d'assurance, pilotage des incidents, gestion de sinistres, etc.), configurées selon les besoins du client. Après l'ouverture de son bureau à New York en mars 2022, la start-up vient de lancer un nouveau module applicatif « climate », venu intégrer des données de modèles scientifiques pour proposer une solution aux risk managers et au secteur de l'assurance sur les risques liés au changement climatique.

myriskcommittee.com



↑
My Risk io est une plateforme unique de gestion des risques d'entreprise pour gérer la prévention, atténuer les risques et optimiser l'assurance.

Conformité



FRÉDÉRIC DUFLLOT
Cofondateur
et directeur général
d'Examin

Examin, solution de conformité ludique

Avec un capital 100 % conservé par ses fondateurs, Examin est le fruit d'une association entre Clémence Philippe, ancienne avocate dans le droit du numérique, et Frédéric Duflot, issu du monde de l'administration et de la cybersécurité : « *Nous nous sommes aperçus, lors d'audits RGPD, qu'il y avait un gros problème en matière de pérennisation et de véracité de l'information. Nous avons donc décidé de créer une plateforme offrant une certaine simplicité, capable de traduire les différentes réglementations et normes techniques pour qu'elles soient compréhensibles. Nous avons construit notre offre autour de trois piliers : la technologie, l'expertise juridique et l'expérience utilisateur* », décrit Frédéric Duflot, directeur général.

Examin se veut une aide au pilotage des audits et de la mise en conformité cyber, RGPD et industrielle à travers une solution ludique proposant questionnaires, BD et vidéos d'explication. « *Notre enjeu est de parler aussi bien au responsable de la sécurité des systèmes d'information qu'à la secrétaire de direction. Nous devons apporter à nos clients des réponses à leurs questions rapidement et avec une qualité de données irréprochable.* »

Côté technologie, Examin s'appuie sur un logiciel SaaS permettant à ses clients d'utiliser des référentiels existants ou de construire des référentiels maison. Chacun mène à des questionnaires pouvant être diffusés dans l'entreprise. Le système se charge ensuite d'agréger toutes les réponses et de fournir des synthèses régulières et des indicateurs automatisés.



↑
Digitalisation des démarches de conformité : une solution pour les audits et la mise en conformité cyber, RGPD et industrielle.

Examin compte une cinquantaine de clients en France et au Luxembourg, issus à 70 % du monde de l'entreprise, des administrations et des associations, les 30 % restants concernant les cabinets de conseil en sécurité physique, cybersécurité et RGPD. Désireux de s'ouvrir à tout l'univers digital, les récents développements d'Examin l'ont amené à intégrer la conformité en matière d'intelligence artificielle. Prochain chantier : le passage à l'échelle en offrant également la possibilité, via son outil, de réaliser l'audit de sous-traitants, avec le lancement d'une nouvelle interface prévue pour la mi-2024.

examin.eu



Cyber

Cyber Cover : mieux gérer le risque cyber

Né en 2018 avec la volonté de répondre au manque de maturité des entreprises face aux risques numériques, Cyber Cover se présente comme « l'assureur expert en cyber risques ». « *Nous sommes un cabinet de courtage spécialisé, intégrant une dimension technologique aussi bien sur la partie amont en audit et analyse de risques que sur la partie aval avec le volet prévention* », détaille Marc-Henri Boydron, fondateur de l'assurtech. Pour ce faire, la société travaille avec les équipes informatiques et le risk manager sur la mise en conformité du risque avant de présenter le dossier aux compagnies d'assurance : « *Lorsque nous considérons que le dossier est prêt et le risque présentable, nous lançons un appel d'offres compagnie, complètement indépendant vis-à-vis des assureurs, afin de proposer la meilleure solution d'assurance.* »

Via sa plateforme de prévention, les clients de Cyber Cover disposent d'outils leur permettant de monitorer la surface d'exposition aux risques de leurs systèmes d'information et de générer des alertes en cas de détection de vulnérabilité.

L'assurtech déploie également une approche de conseil et d'accompagnement : « *La difficulté ne réside pas uniquement dans la mise en place d'un contrat de cyberassurance, mais également dans le renouvellement de ce dernier, ce qui nécessite une anticipation sur les prérequis des compagnies d'assurance ainsi que sur l'évolution des risques à travers une veille permanente* », décrit Marc-Henri Boydron.

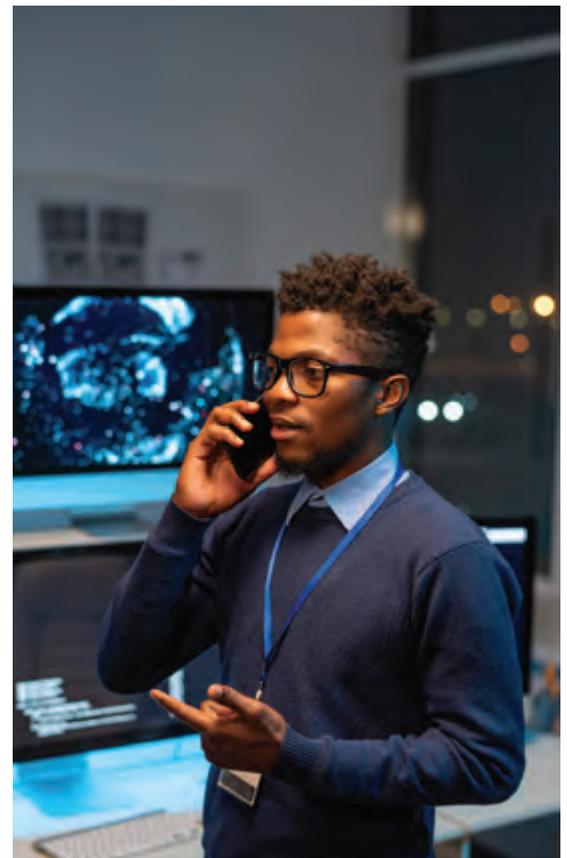
Cyber Cover cible majoritairement le *middle market* (grosses PME et ETI), aussi bien dans le secteur public que privé, et compte aujourd'hui environ 500 clients dans des univers très variés. Et la société compte élargir son environnement informatique d'ici la

fin 2023 : « *Alors qu'aujourd'hui nous proposons des bilans annuels à nos clients via la plateforme, avec ce nouvel environnement, ils seront en mesure de rafraîchir eux-mêmes ces rapports et d'accéder à un ensemble d'éléments leur permettant de mieux gérer leurs risques cyber.* » |

cyber-cover.fr



Du diagnostic à l'assurance en passant par la prévention, Cyber Cover couvre toute la chaîne du risque cyber.



**MARC-HENRI
BOYDRON**

Fondateur
et directeur général
de Cyber Cover

**ON N'A
JAMAIS ÉTÉ AUSSI
PROCHE DE JOUIR
D'UN AVENIR
SANS SIDA.**



**SOUTENONS LA RECHERCHE POUR Y ARRIVER
FAITES UN DON
PAR SMS AU 92110
OU SUR SIDACTION.ORG**



LE 110 EST UN NUMÉRO GRATUIT OUVERT JUSQU'AU 6 AVRIL 2023.

Faites confiance au leader du marché pour renforcer vos compétences en management des risques



NOTRE MISSION

- Accompagner les Risk Managers d'aujourd'hui
- Former les Risk Managers de demain

Pour prévenir et maîtriser les risques de vos entreprises

Des compétences particulièrement recherchées des entreprises pour faire face aux enjeux économiques actuels

Assurance Performance Formations certifiantes, diplômantes Programmes courts Formations intra-entreprise

Bâle PCA Captive ERM Risques Maitrise Prévention

Gouvernance Conformité

Solvabilité Crise

En savoir plus : www.amraeformation.fr
 Contact : amrae.formation@amrae.fr - 01.42.89.32.72

Abonnement 2024*

Je désire m'abonner à la revue **Atout Risk Manager** pour 2024 (4 numéros)

L'abonnement à **Atout Risk Manager** est compris dans l'adhésion.

Non adhérent à l'Amrae : 74 € HT**

Adresse de livraison

Nom.....
 Prénom.....
 Entreprise.....
 Adresse.....
 Code Postal [][][][][][]
 Ville.....
 Tél.
 E-mail

Date.....

Signature

ATOUT RISK MANAGER

Contact : Amrae
Service abonnement
 36, boulevard de Sébastopol
 75004 Paris
 Tél. : 01 42 89 33 16
atoutriskmanager@amrae.fr

RÈGLEMENT À RÉCEPTION DE LA FACTURE

NB : application du taux de TVA en vigueur au moment de la commande (20% en novembre 2023).
 *Abonnement valable sur une année civile. Si je m'abonne en juillet, je recevrai les deux numéros déjà parus dans l'année + les deux suivants.
 **Pour tout envoi hors de France métropolitaine, une majoration est prévue sur le prix HT de 9% pour l'Europe et 18% pour les autres pays.



Agenda

14 ET 15 NOVEMBRE 2023



Journées de l’AFTE édition 2023 – Palais Brongniart, Paris

Deux jours destinés aux trésoriers pour échanger et se préparer aux nouvelles vagues. Au programme de ces 40^e Journées : taux d’intérêt, inflation, technologies, digital, transition énergétique, financements, etc.

Pour en savoir plus : afte.com/les-journees-de-lafte-edition-2023

16 NOVEMBRE 2023



Congrès Financium DFCG – Paris

Le 21^e congrès annuel des dirigeants financiers de la DFCG portera sur le thème : « Le leadership du dirigeant financier au-delà des crises ».

28, avenue George V – 75008 Paris

Pour en savoir plus : dfcg.fr/evenement/financium-2023

23 NOVEMBRE 2023



Risk Forum and Exhibition – Londres

Comme chaque année, le Risk Forum and Exhibition organisé par Airmic offre l’occasion d’échanger avec ses pairs, de rencontrer des partenaires commerciaux et de développer son réseau professionnel.

[etcVenues](https://etcvenues.com) – 133 Houndsditch – Londres

Pour en savoir plus : airmic.com/events

5 ET 6 DÉCEMBRE 2023



Congrès annuel du Cesin – Centre des congrès, Reims

Le congrès annuel du Cesin permet d’échanger sur une thématique phare de la sécurité de l’information, entre conférences plénières et ateliers. Au programme de ce 11^e opus : La cyberdéfense à la vitesse de l’IA.

Pour en savoir plus : cesin.fr – rubrique [Agenda](#) > [Congrès](#)

12 DÉCEMBRE 2023

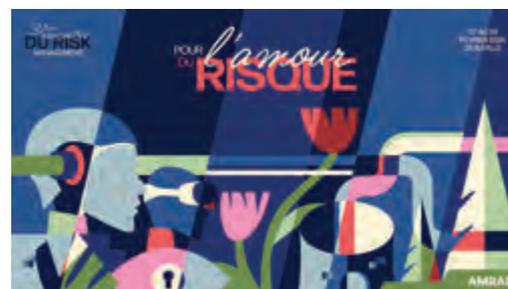


Colloque annuel du CDSE – Palais des arts et des congrès, Issy-les-Moulineaux

L’édition 2023 du colloque annuel des directeurs de la sécurité et de la sûreté aura pour thème : « Guerre et paix économiques : l’Entreprise sur tous les fronts ».

Pour en savoir plus : cdse.fr/actualites-du-cdse/evenements

7 AU 9 FÉVRIER 2024



31^e Rencontres Amrae du risk management – Centre International, Deauville

Congrès référence des métiers du risque et des assurances, cette édition 2024, baptisée « Pour l’amour du risque », rassemblera :

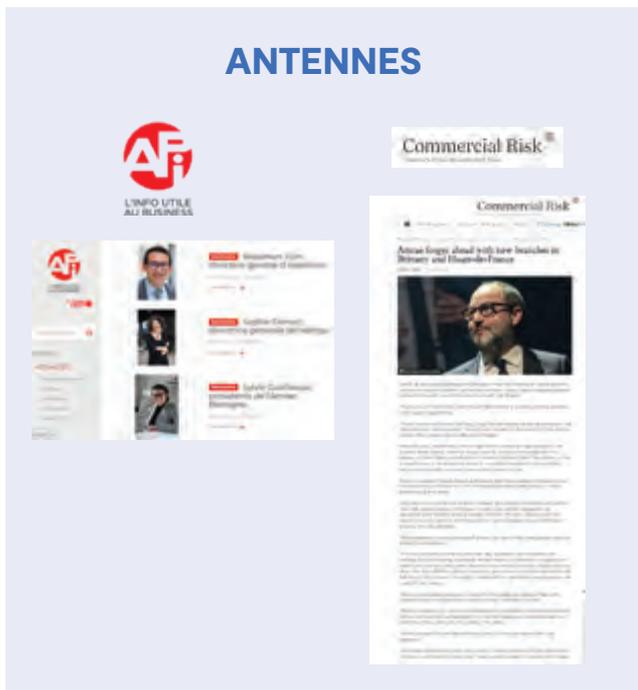
- + de 3 000 congressistes
- + de 30 ateliers
- 65 exposants
- + de 80 partenaires

Pour en savoir plus : amrae-rencontres.fr

Revue de presse

Nouvelles antennes régionales de l’Amrae, captives, collectivités, cyber, RSE, Prix des sciences du risque, l’été et le début de l’automne ont été particulièrement riches en actualités.

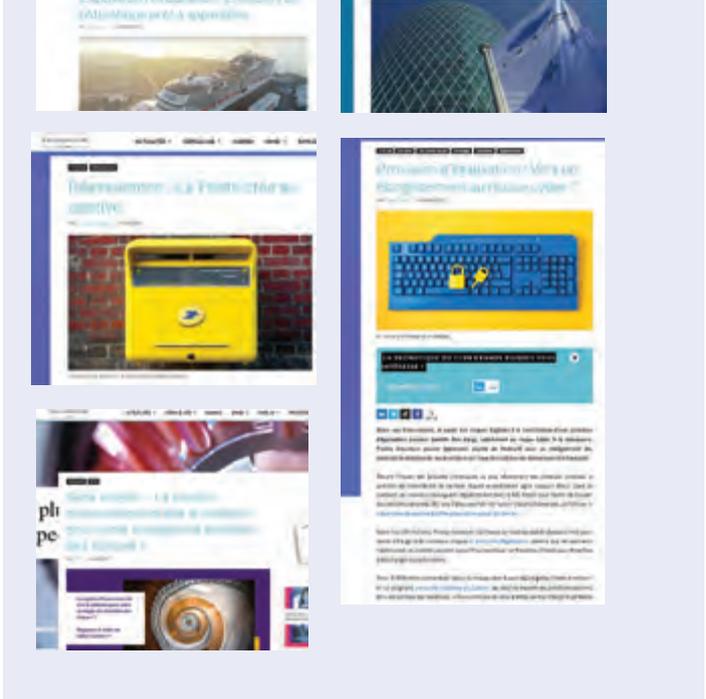
ANTENNES



CAPTIVES



PRIX



CYBER

L'AGEFI

L'AGEFI

Le marché de l'assurance cyber reste hétérogène

Difficile par l'augmentation des coûts cyber et le manque d'entreprises en quête d'assurance spécifique. L'assurance cyber gagne en maturité, mais reste positionnée.

Un marché aux multiples facettes

« Il y a peu de marchés de cybersécurité, mais plusieurs marchés de cybersécurité », dit-il. Le marché de l'assurance cyber est hétérogène, avec des acteurs qui ne jouent pas sur le même terrain. Philippe Gaudin, président de la commission cyber de l'Association française des assureurs (AFA), explique que le marché de l'assurance cyber est composé de plusieurs segments : les assurances des entreprises (B2B), les assurances des particuliers (B2C) et les assurances des collectivités (B2G).

Le marché des grands groupes, le moins touché

« Le marché des grands groupes est le moins touché par la hausse des coûts cyber », dit-il. Les grands groupes ont des équipes dédiées à la cybersécurité et sont donc mieux équipés pour faire face aux cyberattaques. Ils ont également des budgets plus importants que les PME et les particuliers, ce qui leur permet de souscrire des assurances plus coûteuses.

Les PME et les particuliers, les plus touchés

« Les PME et les particuliers sont les plus touchés par la hausse des coûts cyber », dit-il. Les PME ont des budgets plus limités que les grands groupes et sont donc moins équipés pour faire face aux cyberattaques. Les particuliers ont également des budgets plus limités que les entreprises, ce qui les rend plus vulnérables aux cyberattaques.

Le marché de l'assurance cyber reste hétérogène

Difficile par l'augmentation des coûts cyber et le manque d'entreprises en quête d'assurance spécifique. L'assurance cyber gagne en maturité, mais reste positionnée.

Un marché aux multiples facettes

« Il y a peu de marchés de cybersécurité, mais plusieurs marchés de cybersécurité », dit-il. Le marché de l'assurance cyber est hétérogène, avec des acteurs qui ne jouent pas sur le même terrain. Philippe Gaudin, président de la commission cyber de l'Association française des assureurs (AFA), explique que le marché de l'assurance cyber est composé de plusieurs segments : les assurances des entreprises (B2B), les assurances des particuliers (B2C) et les assurances des collectivités (B2G).

Le marché des grands groupes, le moins touché

« Le marché des grands groupes est le moins touché par la hausse des coûts cyber », dit-il. Les grands groupes ont des équipes dédiées à la cybersécurité et sont donc mieux équipés pour faire face aux cyberattaques. Ils ont également des budgets plus importants que les PME et les particuliers, ce qui leur permet de souscrire des assurances plus coûteuses.

Les PME et les particuliers, les plus touchés

« Les PME et les particuliers sont les plus touchés par la hausse des coûts cyber », dit-il. Les PME ont des budgets plus limités que les grands groupes et sont donc moins équipés pour faire face aux cyberattaques. Les particuliers ont également des budgets plus limités que les entreprises, ce qui les rend plus vulnérables aux cyberattaques.

Le marché de l'assurance cyber reste hétérogène

Difficile par l'augmentation des coûts cyber et le manque d'entreprises en quête d'assurance spécifique. L'assurance cyber gagne en maturité, mais reste positionnée.

Un marché aux multiples facettes

« Il y a peu de marchés de cybersécurité, mais plusieurs marchés de cybersécurité », dit-il. Le marché de l'assurance cyber est hétérogène, avec des acteurs qui ne jouent pas sur le même terrain. Philippe Gaudin, président de la commission cyber de l'Association française des assureurs (AFA), explique que le marché de l'assurance cyber est composé de plusieurs segments : les assurances des entreprises (B2B), les assurances des particuliers (B2C) et les assurances des collectivités (B2G).

Le marché des grands groupes, le moins touché

« Le marché des grands groupes est le moins touché par la hausse des coûts cyber », dit-il. Les grands groupes ont des équipes dédiées à la cybersécurité et sont donc mieux équipés pour faire face aux cyberattaques. Ils ont également des budgets plus importants que les PME et les particuliers, ce qui leur permet de souscrire des assurances plus coûteuses.

Les PME et les particuliers, les plus touchés

« Les PME et les particuliers sont les plus touchés par la hausse des coûts cyber », dit-il. Les PME ont des budgets plus limités que les grands groupes et sont donc moins équipés pour faire face aux cyberattaques. Les particuliers ont également des budgets plus limités que les entreprises, ce qui les rend plus vulnérables aux cyberattaques.

LE FIGARO

SECURITE

Sécheresse, inondations, tempêtes... des risques de plus en plus difficiles à assurer

1022

10,6

23

LE FIGARO

L'ARGUS de l'assurance

Risques cyber : les assureurs évoluent

Les assureurs ont commencé à proposer des assurances cyber il y a quelques années. Aujourd'hui, le marché est en pleine croissance et les assureurs proposent des produits de plus en plus sophistiqués. Les assureurs ont également commencé à proposer des assurances cyber aux PME et aux particuliers.

J'AIME LES STARTUPS

Le marché de l'assurance cyber est en pleine croissance et les assureurs proposent des produits de plus en plus sophistiqués. Les assureurs ont également commencé à proposer des assurances cyber aux PME et aux particuliers.

LEMONDE INFORMATIQUE

Le marché de l'assurance cyber est en pleine croissance et les assureurs proposent des produits de plus en plus sophistiqués. Les assureurs ont également commencé à proposer des assurances cyber aux PME et aux particuliers.

L'USINE NOUVELLE

Généraliste cyber gagne du terrain dans les PME

Les assureurs ont commencé à proposer des assurances cyber il y a quelques années. Aujourd'hui, le marché est en pleine croissance et les assureurs proposent des produits de plus en plus sophistiqués. Les assureurs ont également commencé à proposer des assurances cyber aux PME et aux particuliers.

La Tribune de l'assurance

Le marché de l'assurance cyber est en pleine croissance et les assureurs proposent des produits de plus en plus sophistiqués. Les assureurs ont également commencé à proposer des assurances cyber aux PME et aux particuliers.

RiskAssur

Le marché de l'assurance cyber est en pleine croissance et les assureurs proposent des produits de plus en plus sophistiqués. Les assureurs ont également commencé à proposer des assurances cyber aux PME et aux particuliers.

COLLECTIVITES

L'ARGUS de l'assurance

Dommages : l'assurance des collectivités saine & vigoureuse

Le marché de l'assurance des collectivités est en pleine croissance et les assureurs proposent des produits de plus en plus sophistiqués. Les assureurs ont également commencé à proposer des assurances des collectivités aux PME et aux particuliers.

RSE

l'Opinion

Quand la responsabilité sociale des entreprises devient un sujet chaud

Le marché de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) est en pleine croissance et les assureurs proposent des produits de plus en plus sophistiqués. Les assureurs ont également commencé à proposer des assurances RSE aux PME et aux particuliers.

15^e Panorama des SIGR en partenariat avec EY-Édition 2023

Indispensables et plébiscitées, les évolutions attendues ou programmées des SIGR traduisent les évolutions de l'environnement métier des risk managers.

Les louanges sont nombreuses sur les apports aux risk managers des systèmes d'information de gestion des risques (SIGR). Au-delà de leurs capacités d'analyse, c'est surtout leur propension à faire tomber les murs fonctionnels et opérationnels et à abolir les distances qui sont plébiscitées. Retour sur les enseignements de cette 15^e édition qui livre également quelques paradoxes.

Direction resserrée, fonction décentralisée : le compagnon indispensable

Le besoin des entreprises est explicite : les éditeurs ont constaté une augmentation des appels d'offres de plus de 70 % par rapport à la précédente édition. Des appels d'offres passés à 90 % par la direction de la gestion des risques.

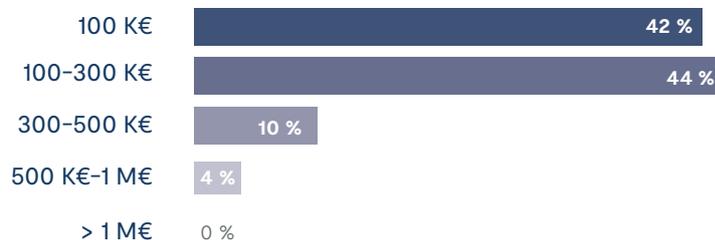
Dans des directions de gestion des risques aux effectifs resserrés (selon les données du Baromètre Amrae des métiers du risk management 2022, l'effectif moyen d'une direction de la gestion des risques est de 4,5 personnes, avec un fort écart-type), le SIGR su trouver sa place en reliant les collaborateurs concernés par toutes les facettes de la gestion des risques.

Si, depuis la pandémie et la montée en puissance des visioconférences, le risk manager voyage moins, le partage d'informations entre siège, établissements, filiales et tiers reste crucial pour l'exercice de son métier. C'est pourquoi le nombre d'utilisateurs connectés au SIGR est important.

Utilisé à 60 % dans les grandes structures, il relie dans 41 % des cas entre 50 et 200 correspondants, voire plus de 200 dans 26 % des cas.

Utilisé par seulement 61 % des risk managers, ses conditions d'acquisition et de mise en place sont désormais faciles : rapidité

BUDGET ATTENDU D'ACQUISITION ET D'IMPLEMENTATION



d'implémentation (quatre mois en moyenne), faiblesse de son coût d'acquisition (inférieur à 100 k€ dans 42 % des cas, entre 100 k€ et 300 k€ dans 44 % des cas), avec des budgets annuels d'exploitation légers (95 k€ de coût moyen annuel global).

Des progrès restent à accomplir, selon les risk managers, en matière d'interfaçages avec des applications via « des API » ou des imports standards.

Libérateur et clarificateur

Premiers des avantages perçus par les risk managers, le partage des informations et le gain de temps que leur procure le SIGR, les libérant des opérations de consolidation de données. Les tableaux de bord fournis et les outils de *reporting* pour les comex et comités d'audit leur sont utiles et précieux pour éclairer la prise de décision.

Des fondamentaux reconnus

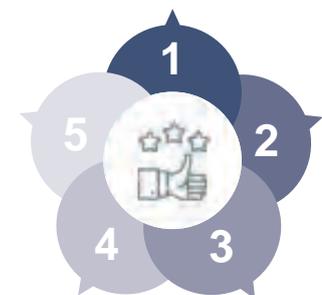
Pour les acteurs de la seconde ligne de maîtrise, les SIGR répondent aux attentes en matière de cartographie des risques, de plans d'action, d'audit, de maîtrise des risques et de contrôle interne.

Le SIGR assureur/courtier et la digitalisation de la relation avec les risk managers : quelques paradoxes

Les courtiers, explique le Panorama, ont un taux d'équipement relativement faible, sauf dans les grandes structures internationales, et la présence d'une offre courtier est assez fragmentée.

Les assureurs courtiers qui ont développé une offre l'ont conçue pour être interfaçable et communicable simplement avec leurs propres outils. La colonne vertébrale fonctionnelle est l'assurance. Chez les autres éditeurs, la fonctionnalité assurance fait partie des autres propositions de valeur.

TOP 5 DES AVANTAGES PERÇUS



1. Faciliter le partage d'informations
2. Consacrer moins de temps à la consolidation des données
3. Faciliter la transversalité entre départements
4. Harmoniser les pratiques et les *reportings*
5. Permettre la visibilité des données en temps réel

TOP 5 DES ATTENTES FONCTIONNELLES



1. Cartographie des risques
2. Plan d'action
3. Audit
4. Maîtrise des risques (gestion/prévention)
5. Contrôle interne

L'utilisation des SIGR comme outil de relation entre courtiers/assureurs/ assurés n'est pas encore généralisée. Les assureurs et les courtiers déclarent que la présence d'un SIGR témoigne « d'une gestion structurée, moderne et numérique des risques pour leurs clients et leurs assurés, basée sur une utilisation efficace de données plus qualitatives et contextualisées ». La marque de l'éditeur leur apporte un label supplémentaire de confiance.

Mais cette confiance est contrebalancée par la frilosité paradoxale des risk managers pour connecter leur SIGR avec les outils de gestion des courtiers et assureurs. Paradoxal, car les assurés se plaignent de longue date de leur faible digitalisation, arguant de la multiplicité des paramétrages à mettre en place.

Dans ce cas, le client/assuré serait plus enclin à partager les données du SIGR « éditeur » via des exportations de fichiers plats, souvent manuelles, qu'à partager l'accès au système lui-même.

La question de l'intégrité des données reste centrale pour chacune des parties. Le service de gestion des données du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique souligne même que « outre la question de la confidentialité et des éléments qu'une organisation souhaite mettre à la disposition de tiers, l'absence d'une véritable gestion dynamique des données est un obstacle majeur à un changement de paradigme dans l'utilisation des solutions SIGR ».

Les attentes fonctionnelles des risk managers et les développements des éditeurs

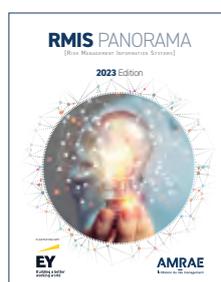
Les gestionnaires de risques interrogés attendent davantage de gestion du risque des tiers (71 % d'entre eux), tandis qu'intelligence artificielle et gouvernance restent stables respectivement à 50 % et 60 %.

Les éditeurs ont à leur agenda le développement des fonctionnalités assurance, ESG et intelligence artificielle.

Le point d'attention d'EY

La mise en œuvre de la directive européenne CSR (la CSRD, *Corporate Sustainability Reporting Directive*) va révolutionner et structurer l'information extra-financière et ses outils de reporting. Les SIGR devront se renouveler dans leur méthode d'évaluation des risques intégrant les analyses de double matérialité et élargir fortement le périmètre du contrôle interne. |

Pour télécharger le Panorama SIGR édition 2023 en version française, rendez-vous sur le site de l'Amrae, rubrique « Bibliothèque ».



CHIFFRES-CLÉS



51 éditeurs répondants
sur **121** recensés



249 risk managers interrogés,
provenant de **36** pays et issus
de **4** associations sœurs

(Ifrima, Ferma, Parima et Rims)

et du club FrancoRisk

LES PILOTES DU PANORAMA SIGR 2023

Amrae

- François Beaume, vice-président de l'Association, directeur des risques et des assurances de Sonepar
- Franck Auré, group insurance manager, Compagnie Plastic Omnium
- Hélène Dubillot, directrice du pôle scientifique Amrae

EY Consulting

- Bertrand Rubio, associate partner enterprise risk
- Ségolène Desquins, consultant enterprise risk
- Yohan Winkler, consultant enterprise risk

Régions

La gestion des risques s'incarne durablement dans les Hauts-de-France...

La première réunion de cette nouvelle antenne régionale de l'Amrae s'est tenue à Lille le 20 septembre 2023.



Impulsée par Marie-Élise Lorin, administratrice en charge du développement des pôles régionaux de l'Amrae et responsable du département gestion des risques de SMACL Assurances, et Héléne Dubillot, directrice de la coordination scientifique et du développement des régions de l'Amrae, cette nouvelle antenne de l'Association est désormais opérationnelle.

Portée sur les fonds baptismaux par Oliver Wild, président de l'Amrae et directeur des risques et des assurances de Veolia, et grâce à l'hospitalité de François Leduc, directeur général délégué de Verspieren, et de ses équipes, l'antenne Hauts-de-France de l'Amrae a commencé ses premiers travaux ce mercredi 20 septembre 2023.

Camel Sekkai, directeur juridique de Mobivia, et Thibaud Dufossé, directeur des risques et des assurances d'Arc France, les deux animateurs de l'antenne, avaient réuni les professionnels régionaux de la gestion des risques d'entreprises de l'agroalimentaire, de la distribution, des services aux entreprises et aux particuliers. Étaient également présents, des avocats spécialisés en risques industriels, des représentants de la métropole lilloise et du campus cyber Hauts-de-France, ainsi que le directeur de l'ESC Amiens.

Parmi les premières pistes de travail évoquées pour l'antenne nordiste Amrae, la difficulté d'attirer des compétences sur le territoire, hors métropole lilloise ; le risque cyber et son assurabilité ; les problématiques ESG au quotidien ; les conséquences de l'inflation sur les assurances de l'entreprise et celles des évolutions géopolitiques pour les entreprises exportatrices et importatrices.

« L'Amrae avait tenu en 2016 à Lille "Climat à hauts risques", ses 24^e rencontres du risk management devant plus de 2 500 congressistes, dont plus de 100 responsables locaux. Avec cette nouvelle antenne, le risk management trouve une nouvelle assise pour soutenir le métier, la fonction et les gestionnaires de risque, et participer à la diffusion de la culture du risque », souligne Oliver Wild.

« La gestion des risques, rappellent Thibaud Dufossé et Camel Sekkai, concerne les entreprises de toutes les tailles, des PME familiales aux grands groupes, cotés et non cotés. Elle consiste à prévenir les risques, matériels et immatériels, à organiser la gestion de crise et les plans de continuité et à financer, notamment grâce l'assurance, les conséquences économiques des sinistres qui peuvent survenir. Nombreux donc sont celles

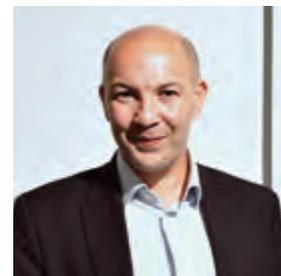
et ceux qui ont à gérer seuls ces questions souvent complexes, auxquelles d'autres ont déjà répondu. Ils trouveront ici le partage d'expérience, les conseils entre pairs et l'expertise technique qui les aideront dans leur métier. »

Contact : hdf@amrae.fr



THIBAUD DUFOSSÉ

Directeur des risques et des assurances d'Arc France



CAMEL SEKKAI

Directeur juridique de Mobivia

« Les risk managers trouveront ici **le partage d'expérience, les conseils entre pairs et l'expertise technique** qui les aideront dans leur métier. »

... et s'ancre en Bretagne

La première réunion de cette nouvelle antenne régionale de l'Amrae s'est tenue à Rennes le 5 octobre 2023.



Dix jours après l'ouverture de l'antenne des Hauts-de-France, c'est la Bretagne qui a pris le relais. L'Association a inauguré sa nouvelle antenne régionale à Rennes. Pilotée par Sylvie Guichaoua, la directrice des risques et des assurances du groupe Legendre (voir son portrait dans *Atout Risk Manager* n° 35), elle comprend les départements des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan.

Pour cette inauguration en présence de Marie-Élise Lorin, d'Hélène Dubillot et de Xavier Migeot, délégué général du Medef d'Ille-et-Vilaine, Sylvie Guichaoua avait réuni une vingtaine de professionnels régionaux de la gestion des risques d'entreprises de l'agroalimentaire, de l'automobile, du BTP, de l'expertise, du courtage et de l'assurance.

Devant eux, trois semaines avant sa présentation nationale, François Beaume, vice-président de l'Amrae, et Alain Ronot, trésorier de l'Association, ont dévoilé en visioconférence les grandes tendances de l'état du marché de l'assurance des entreprises pour 2024.

Yann Vales, directeur grands comptes du courtier Verlingue, a restitué, quant à lui, ses observations sur les entreprises régionales. Face aux tensions sur le marché de l'assurance, seule une solide gestion des risques permet de réussir à s'assurer dans des conditions acceptables. Mais les secteurs du bois, des déchets et de l'agroalimentaire connaissent toujours de grandes difficultés pour financer leurs risques.

Au menu de la prochaine réunion de l'antenne bretonne de l'Amrae, « *la gestion de crise dans un entraînement avec un serious game* », a annoncé Sylvie Guichaoua.

« *Cette antenne bretonne illustre la vigueur de la collaboration entre le Medef national, les Medef territoriaux et l'Amrae, soulignent Xavier Migeot et Marie-Élise Lorin. Entre pédagogie partagée sur la culture de la gestion des risques et coproduction de macartodesrisques.fr – l'application web gratuite et anonyme pour conduire sa première cartographie des risques –, nous œuvrons ensemble pour rendre toujours plus résilient le tissu économique.* » |

Contact : bretagne@amrae.fr



XAVIER MIGEOT, SYLVIE GUICHAOUA
et MARIE-ÉLISE LORIN

« Nous œuvrons ensemble pour **rendre toujours plus résilient le tissu économique.** »

The logo for MS Amlin, featuring the letters 'MS' in a bold, dark blue font, followed by a stylized red and blue circular icon, and the word 'Amlin' in a bold, italicized, dark blue font.

MS Amlin

Two hikers are silhouetted against a bright sky as they stand on a jagged rock peak. One hiker is reaching out to assist the other. The background shows a vast mountain range under a clear sky with the sun shining brightly.

Faire de vos obstacles des opportunités

Chez MS Amlin Insurance nous sommes guidés par les défis. Nous innovons continuellement afin de trouver des solutions.

En tant que leader en matière des risques complexes en Dommages aux Biens, Responsabilité civile et Maritime, nous nous engageons auprès de vous afin de vous fournir un service d'excellence.

www.msamlin.com

LIBERTY SPECIALTY MARKETS

ENQUÊTE AU CŒUR DE LA NOTION DE PASSÉ CONNU !

Dans les contrats d'assurance de responsabilité, le « passé connu » est systématiquement exclu de la garantie. En effet, la vocation première du contrat d'assurance étant de couvrir l'assuré contre un aléa, il n'y a plus d'aléa si l'assuré avait connaissance de la réalisation du risque avant la souscription. Si le principe paraît logique, il n'est pas aisé à appliquer en pratique.



MYRIEM HOUFAN KHOUFAN,
DIRECTRICE INDEMNISATION
LIBERTY SPECIALTY MARKETS
FRANCE

Tel Sherlock Holmes, ou Hercule Poirot, menons l'enquête afin de découvrir ce qui caractérise un passé connu : Qui ? Quand ? Quoi ? Comment ?

Quoi ? Le principe du passé connu est posé par l'article L. 124-5 du Code des assurances : « L'assureur ne couvre pas l'assuré contre les conséquences pécuniaires des sinistres s'il établit que l'assuré avait connaissance du fait dommageable à la date de la souscription de la garantie. » Afin de saisir le sens de cette disposition impérative, il nous faut explorer les notions de « connaissance » et de « fait dommageable ».

Qui doit avoir eu connaissance du fait dommageable ? L'assuré, c'est-à-dire la personne qui bénéficie de la garantie d'assurance. En matière d'assurance pour compte, il faut démontrer que l'assuré pour compte avait connaissance du fait dommageable. Dans le cas particulier de la responsabilité civile des mandataires sociaux, l'assureur doit démontrer que le dirigeant personne physique avait connaissance du fait dommageable.

Quand ? A quel moment l'assuré doit-il avoir eu connaissance du fait dommageable ? Avant la souscription du contrat d'assurance. Une nouvelle fois, la difficulté de qualification du passé connu est accrue en matière d'assurance pour compte, en particulier lorsque l'assuré a acquis cette qualité postérieurement à la souscription du contrat. Dans ce cas, il faudra démontrer que l'assuré pour compte avait connaissance du fait dommageable avant la date à laquelle il a acquis la qualité d'assuré (voir Civ. 2, 11 sept. 2014, n°13-17.236).

Comment ? Le passé connu est caractérisé par la connaissance d'un fait et de son caractère dommageable.

Le fait dommageable est celui qui constitue la cause génératrice du dommage (art. L. 124-1-1 du Code des assurances). En pratique, la survenance d'un incident lors de la réalisation d'une prestation ne suffit pas à démontrer l'existence d'un fait dommageable connu (Civ. 2, 30 juin 2011, n°10-15.048). En revanche, l'existence d'échanges précontentieux entre le tiers

réclamant et l'assuré avant la souscription du contrat d'assurance suffit à caractériser l'existence d'un passé connu (Civ. 2, 5 oct. 2017, n° 10-15.048).

Quant à la connaissance, elle ne doit porter que sur le fait dommageable, et non sur le dommage ou la réclamation. La Cour de cassation l'a rappelé récemment en considérant qu'« il n'est pas nécessaire, pour caractériser le passé connu, qu'outre la connaissance par l'assuré du fait dommageable, la réclamation de la victime soit inéluctable et qu'il suffit que l'assuré ait eu connaissance, avant la souscription du contrat, d'un fait dommageable ou d'un fait susceptible d'engager sa responsabilité, peu important que la réclamation fût encore incertaine. » (Civ. 2, 19 janv. 2023, n° 21-17.221). Prenons un exemple concret en matière de responsabilité des dirigeants. Une première procédure est engagée à l'encontre de la personne morale, puis une seconde contre les dirigeants. Si l'assurance de responsabilité des dirigeants a été souscrite entre la première et la seconde procédure, la question du passé connu va se poser. Les faits reprochés dans le cadre de la première procédure devront être analysés avec précision. En particulier, si le demandeur faisait d'ores et déjà état de comportements fautifs de la part des dirigeants personnellement, cela participe à la caractérisation d'un passé connu à l'égard des dirigeants. Le sinistre devra alors être déclaré à l'assureur précédent. Quid de l'instruction ? Dans une telle situation, le risque pour l'assuré est que les deux assureurs refusent d'instruire le dossier. Afin de pallier cette situation, il existe une Convention entre assureurs, qui a d'ailleurs fait l'objet d'une révision début 2023. La Convention prévoit notamment que l'assureur en risque au moment de la réclamation doit gérer le sinistre tant qu'il n'a pas démontré l'existence d'un passé connu. En cas de conflit entre assureurs successifs, la Convention prévoit une procédure d'arbitrage professionnel qui donne lieu à une sentence immédiatement exécutoire et insusceptible d'appel.

La question sensible de la détermination du passé connu n'a pas fini de générer des débats. Affaire à suivre...

RSA FRANCE

RSA, ASSUREUR SPÉCIALISÉ AVEC UNE COUVERTURE MONDIALE

Nos objectifs de croissance sont ambitieux et notre engagement renouvelé.



RODOLPHE MENN
DIRECTEUR GÉNÉRAL RSA FRANCE



Comment définiriez-vous RSA France aujourd'hui ?

RSA a une longue histoire en France et en Europe en tant qu'assureur spécialisé, et nous sommes fiers de notre héritage. Nous avons toujours privilégié le partenariat à long terme avec nos clients, et cette approche continue de guider nos actions.

Notre expérience dans l'assurance Dommages, Construction, Responsabilité Civile et Transport, associée à notre expertise en gestion des risques et à l'étendue de notre réseau international, nous permet de comprendre les besoins spécifiques de nos clients et de leur apporter des solutions adaptées dans plus de 170 pays.

RSA France est une succursale de RSA Luxembourg S.A. (AM Best : 'A' Excellent, Moody's : 'A2' stable) avec des bureaux à Paris et à Lyon.

Notre équipe de souscription se distingue par ses compétences techniques et sa disponibilité pour accompagner nos partenaires tout au long du processus. De plus, notre obsession de l'indemnisation rapide et efficace des sinistres renforce la confiance de nos clients.

Pouvez-vous nous faire part de votre vision de la croissance et de l'expansion de RSA France, compte tenu de la récente intégration de RSA Luxembourg au groupe Global Specialty Lines d'Intact ?

L'intégration au groupe Global Specialty Lines d'Intact nous ouvre de nouvelles perspectives passionnantes. Notre groupe a des objectifs de croissance ambitieux (10 milliards de dollars de primes directes souscrites d'ici 2030, avec un ratio combiné inférieur à 90).

L'Europe est un élément clé de cette stratégie, et cela influencera également notre trajectoire en France. Notre priorité est de renforcer et de développer nos branches d'activité existantes, ainsi que d'identifier de nouveaux segments potentiels qui correspondent à notre expertise et à nos capacités.

Dans ce cadre, quels sont vos objectifs spécifiques sur le marché français ?

Notre stratégie repose sur la création de solutions d'assurance pour les grandes entreprises nationales et internationales, et s'appuie sur une approche d'ingénierie du risque.

Nous sommes une référence sur le marché dans des secteurs spécifiques (ferroviaire, infrastructures, immobilier, retail, maritime, etc.), ce qui souligne nos standards élevés et notre capacité technique. Nous avons également développé fortement notre offre Dommages- Ouvrage, en lien avec celle TRC.

De plus, nous lancerons de nouveaux produits en 2024, notamment dans les domaines de la technologie et de la responsabilité des dirigeants, tout en consolidant notre position grâce à des alliances stratégiques avec deux partenaires existants : Resilience (Cyber) et Cartan Trade (Assurance-crédit).

Comment se déroule l'année 2023 d'un point de vue des résultats pour RSA France ?

L'année 2023 se présente sous de bons auspices pour RSA France. Nos résultats reflètent notre engagement envers nos clients et notre capacité à innover dans un environnement en constante évolution. Nous continuons à maintenir une approche équilibrée en matière de souscription et à fournir un service de qualité à nos partenaires. Ces atouts contribuent à notre performance positive.

Enfin, pour conclure, qu'est-ce que vous appréciez le plus dans cette société ?

Notre obsession de l'excellence !

Nous visons à être les meilleurs de notre catégorie, en prenant soin de nos collaborateurs et en investissant dans leur formation afin, in fine, de valoriser un partenariat de long terme avec nos clients et nos courtiers.

Enfin, et surtout, nos valeurs guident chacune de nos décisions et sont au cœur de notre succès.

Assureur. Entreprises. Helvetia.

- **IARD** : construction, dommages aux biens, flottes automobiles, œuvres d'art, responsabilité civile entreprises, risques techniques.
- **Transport & maritime** : armateur, fluvial, marchandises transportées, pêche, plaisance, portuaire, transporteurs & logisticiens.
- **Proximité** : Bordeaux, Colmar, Dakar, La Réunion, Le Havre, Lille, Londres, Lyon, Marseille, Nouméa, Paris.
- **Métiers en région** : commerciaux, souscripteurs, gestionnaires de contrat et chargés d'indemnisation.
- **Notation Standard and Poor's** : A+
- Programmes d'assurances internationaux pour filiales étrangères.

Pour en savoir plus rendez-vous sur **helvetia.fr** et contactez votre intermédiaire d'assurance.

simple. clair. helvetia 
Votre assureur suisse





QBE

Toujours prêt

Aidons les entreprises à renforcer leur résilience

www.qbefrance.com

